

Le règlement des expropriations

M. Adrien Beaudry suggère de modifier le plan Parent — Texte du rapport du président de la Commission des services publics

M. Adrien Beaudry, président de la Commission des services publics de Québec, vient de suggérer aux autorités municipales de modifier le plan Parent pour permettre un règlement plus équitable de certaines expropriations. On se souvient que l'an dernier la Législature a adopté un projet soumis par M. Honoré Parent pour le règlement des expropriations tant discutées. On confiait à M. Beaudry le soin de réviser ces expropriations dans les limites suivantes: il pouvait réduire les cotisations jusqu'à concurrence de 50 pour cent, et il fallait, pour qu'une expropriation fût susceptible de cette révision, que la cotisation représentât au moins 5 pour cent de l'évaluation globale des immeubles imposables.

M. Beaudry considère que, dans certains cas, cette loi n'est pas suffisante. Il demande que l'on amende le plan Parent pour permettre d'imposer à toute la ville plus de 50 pour cent du coût des expropriations suivantes: boulevard Rosemont, entre les rues Chambois et Papineau; rue Hochelaga; rue Saint-Gregoire, entre la rue des Carrières et la rue Papineau; rue Everett, entre les rues Saint-André et Saint-Hubert; approches de l'ancien terrain du Shamrock; rue Faillon, entre les rues Casgrain et Chateaubriand.

Il demande aussi que l'on amende le plan Parent de manière à permettre la révision de la répartition du coût des expropriations suivantes, nonobstant le fait que les cotisations n'atteignent pas 5 pour cent de l'évaluation des propriétés: rue Dorchester, entre la Côte Beaver Hall et la rue Cathédrale; rue Saint-Remi, entre les rues Saint-Jacques et Turcot; rue Hochelaga, du boulevard Pie IX à la rue LaSalle. Dans le cas de la rue Dorchester il suffirait d'opérer une modification dans la portée du rôle de répartition de l'expropriation pour qu'elle soit révisable, sans toucher à la limite de 5 pour cent.

Enfin M. Beaudry recommande que la ville étudie les deux cas suivants: approches du tunnel de la rue Saint-Hubert et intersection des avenues du Parc et des Pins, en laissant entendre que ces expropriations devraient peut-être être réparties sur toute la ville.

Le comité exécutif a donné hier des instructions pour faire préparer des clauses à insérer dans le bill de Montréal relativement au rapport de M. Beaudry, clauses qui serviront de base à une discussion au conseil municipal.

Voici le texte du rapport de M. Beaudry:

Le rapport de M. Beaudry
Expropriation du boulevard Rosemont, de la rue Papineau à la rue Chambois pour raccorder ce boulevard à la rue de Fleurimont. (Carrière Martineau, etc.)

"La moitié du coût de cette expropriation est à la charge des propriétaires riverains, dans les limites de l'expropriation, à tant du pied de front. En capital, ceci représente un montant de \$115,865.95 égal à 328,232 p.c. de la valeur des immeubles riverains imposables.

NECROLOGIE
ARCHAMBAULT — A Montréal, le 26, à 63 ans, Edith Tremblay, épouse de feu Paul-Wilfrid Archambault.
BERNIER — A Montréal, le 25, à 38 ans, Wilfrid Bernier.
BISSON — A Montréal, le 26, à 24 ans, Lucien Bisson.
BONNEVILLE — A Montréal, le 27, à 90 ans, Mme veuve Emery Bonneville.
CHANTELLOIS — A Côteau Station, le 26, à 10 ans, Jacqueline, enfant de Georges Chantelais et de Cécile Baizer.
DAUNAIS — A Montréal, le 26, à 65 ans, Mme Pierre-Paul Daunais, née Marie-Louise Morche.
DEKLY — Montréal, le 25, à 71 ans, Delmus Goussau, veuve de Thomas Deery.
DUSSEAU — A Montréal, le 27, à 53 ans, Thérèse, enfant de Eugène Dusseau et de Clarisse Oumet.
GENDRON — A Montréal, le 25, Samuel Gendron, à 63 ans, époux de Marie-Louise Desrochers.
LACROIX — A Montréal, le 25, à 82 ans, Mme veuve Joseph Lacroix, née Roseanna Cuvil.
LAMARRE — A Montréal, le 25, à 54 ans, Mme veuve J.-A. Lamarre, née Ella Adam.
LEBLANC — A Montréal, le 26, à 31 ans, Léon-Paul Leblanc, époux de Juliette Leblanc.
LEFORT — A Montréal, le 25, à 29 ans, Mme Aldéric Lefort, née Laura-Yvonne Pelletier.
LEMPRE — A Montréal, le 27, à 48 ans, Joseph Ernest Lempire, notaire, époux de Tréne Hébert.
LORRAIN — Le 25, à 70 ans, Cleophas Lorrain.
MALLETTTE — A Montréal, le 26, à 67 ans, Mme Henri Mallette, née Eugénie Martin.
PEPIN — A Montréal, le 26, à 35 ans, Sévère-Paul Pepin, époux d'Anna D'Enault.
PITRE — A Ste-Philomène, le 23, à 19 ans, Alexandre Pitre, époux d'Alphonse Prud'homme.
RANGIER — A Montréal, le 26, Joseph Rangier.
REINHARDT — A Montréal, le 26, à 38 ans, Mlle Alexina Reinhardt.
ROY — A Montréal, le 26, Mlle Josephine Roy, fille de Philippe Roy et de Josephine Roy, de Ste-Blaise.
THIRIAULT — A Montréal, le 26, à 56 ans, Procéus Thirault, époux de Lucienne Jeffrey.
VALLER — A Montréal, le 26, Mlle Marie Vallée.
VENNE — A Montréal, le 25, à 70 ans, Mlle Marie Venne.
VIENE — A Montréal, Georges Viens.

NOS SERVICES
DIRECTION DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES
ASSURANCE FUNÉRAIRE
AMBULANCES PRIVÉES

Tél.: Plateau 7-9-11

La Société Coopérative de Trains Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président et Gérant Général
JOSEPH COURTOIS, Secr.-Trés. et Ass.-Gérant Général

RUE STE-CATHERINE, 302 EST, MONTREAL

Encore une fois, je vous suggère de changer le pourcentage de 50 p.c. mentionné ci-dessus.

Expropriation de la rue Everett entre St-Hubert et St-André

Cette expropriation a été faite pour faire disparaître des maisons ayant front sur la rue Saint-Hubert et la rue Saint-André, qui bloquaient l'accès de la rue Everett à la rue Saint-Hubert.

Dans cette partie de la ville, la rue Saint-Hubert est la grande rue commerciale. Cette expropriation a eu pour effet de donner un débouché commode aux résidents de la rue Saint-André, de la rue Boyer, de la rue Christophe-Colomb, de la rue de la Roche, etc., jusqu'à la rue de la Naudière, y compris les résidents mêmes de la rue Everett.

Jusqu'à ces gens, pour atteindre la rue Saint-Hubert, devaient soit remonter à la rue Villery ou redescendre à la rue Jean-Talon.

Le bénéfice de cette expropriation est pour toute cette zone autant que pour les résidents de la rue Everett.

A l'heure qu'il est, il n'y a presque pas de maisons sur cette rue et tous les lots qui la longent ont le flanc sur la rue Everett.

La répartition est faite au pied de front et la taxe représentée \$11.67 par pied. Pour un lot ayant flanc sur la rue Everett, ceci représente une taxe de \$1,167.37. Même réduite de moitié, cette taxe, qui serait encore de près de \$600, équivaut presque à la valeur des lots.

Je vous suggère donc de changer le pourcentage de 50% ci-dessus mentionné.

Expropriation de la rue Faillon entre Casgrain et Chateaubriand

Le coût de cette expropriation est payable, à raison du front des immeubles, par les propriétaires riverains de la rue Faillon entre la rue Saint-André et le boulevard St-Laurent.

La longueur totale des lots riverains est de 3,964.60 pieds et la taxe s'élève à \$33.94 du pied de front.

Pour un lot de 25 par 100 pieds, ayant front sur la rue Faillon, la taxe serait de \$848.75.

Dans la plupart des cas, les lots ont flanc sur la rue Faillon, ce qui fait que la taxe, par lot, serait de \$3,994.60.

Même réduite de moitié, cette taxe est encore beaucoup trop lourde pour la valeur des lots.

Je vous suggère donc de changer le pourcentage de 50% ci-dessus mentionné.

Expropriation des immeubles nécessaires pour l'ouverture des avenues Casgrain, Henri-Julien, de la rue Jean-Talon vers le sud et prolongation de l'avenue Shamrock vers l'est, jusqu'à l'avenue Casgrain projetée

L'objet de cette expropriation est de dégager l'ancien terrain du Shamrock converti en marché public et d'y donner accès.

Le coût est réparti 50 pour cent sur les propriétaires riverains des dites parties des avenues Casgrain, Henri-Julien et Shamrock à raison du front des immeubles et 50 pour cent sur les immeubles situés dans la zone décrite à la résolution du conseil du 8 juin 1931.

Suivant la loi actuelle, les deux parties sont réduites.

Pour la zone, je crois que les limites actuelles de la loi sont assez larges pour donner justice aux intéressés, mais elles ne le sont pas pour donner justice aux propriétaires riverains.

La longueur totale des lots riverains est de 3133' et la taxe par pied de front est de \$44.40, égale à \$1,110 par lot de 25' par 100', lorsque le front des lots est riverain.

Dans plusieurs cas le flanc des lots est riverain et la taxe se trouve portée à \$4,440 par lot.

Un bon nombre de lots n'ont plus que la largeur de 16' avec un front de 100' sur la rue, ce qui produit une taxe de \$4,440 pour 1600 pieds carrés de terrain. Même réduite de moitié, cette taxe est encore trop lourde pour les propriétaires.

Je vous suggère de réduire considérablement le pourcentage de 50 p.c. ci-dessus mentionné.

Expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue St-Hubert au nord du tunnel sur le côté ouest du lot No 7-110 au lot 7-120 inclusivement

Le coût de cette expropriation est payable par les propriétaires des immeubles situés dans les limites du quartier St-Edouard en vertu de la résolution du conseil du 14 septembre 1931.

Le coût de l'expropriation, en capital est de \$138,886.42. Avec un an d'intérêt, il s'élève à \$142,171.47.

Suivant la loi actuelle, ce coût est réductible jusqu'à concurrence de 50 p.c.

Lorsque j'ai entendu cette cause, on m'a fait la représentation suivante:

Par le règlement no 1102 de la Cité de Montréal, adopté par le comité exécutif et par le conseil le 30 décembre 1930, la Cité a décidé d'emprunter un million en rapport avec les travaux autorisés par la loi du chômage. A la cédule "a" du règlement, je trouve une lettre de M. J. E. Blanchard, directeur des travaux publics. Cette lettre est adressée à M. G. St-Pierre, avocat de la ville, et se lit comme suit:

"Je vous transmets la liste des travaux où il y aura des expropriations à faire:

a) terrains nécessaires pour les approches du tunnel de la rue St-Hubert entre les rues de Fleurimont et des Carrières, sous les voies du chemin de fer Pacifique Canadien."

La même lettre mentionne les expropriations à faire pour le tunnel de la rue Girouard, le tunnel du boul. Décarie, le viaduc du boulevard St-Joseph et pour le marché St-Antoine.

L'expropriation n'a été faite d'abord que des terrains nécessaires pour le tunnel à partir de la rue des Carrières en allant vers le nord, mais on a laissé de côté les immeubles situés du côté ouest de la rue Saint-Hubert au nord du tunnel entre la sortie et la rue de Fleurimont. C'est sans tard qu'on a décidé de faire l'expropriation des lots en question.

L'échevin du quartier Saint-Edouard nous a représenté que l'emprunt prévu au règlement no 1102 devait couvrir tous les travaux mentionnés à la cédule "a", que les autres tunnels, viaducs et marchés ont été payés en entier à même des fonds et qu'il n'est pas juste de mettre à la charge du quartier St-Edouard une partie des travaux énumérés au règlement no 1102.

De plus, les résidents des lots expropriés n'ont pas été vendus pour diminuer le coût de l'expropriation, mais la cité les a annexés à sa cour municipale.

Si la cité est d'opinion que la prétention de l'échevin du quartier Saint-Edouard est juste en équité, et peut-être même en droit, je vous laisse à choisir le remède.

UNE BOITE DE VÉRITABLES PASTILLES VALDA

bien employée, utilisée à propos

PRÉSERVÉRA
votre gorge, vos bronches, vos voies respiratoires

COMBATTRA
vos Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, etc.

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom **VALDA**

Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUMET
54, St-Paul Est, Montréal.

tu de la résolution du conseil du 14 septembre 1931.

Le coût de l'expropriation, en capital est de \$138,886.42. Avec un an d'intérêt, il s'élève à \$142,171.47.

Suivant la loi actuelle, ce coût est réductible jusqu'à concurrence de 50 p.c.

Lorsque j'ai entendu cette cause, on m'a fait la représentation suivante:

Par le règlement no 1102 de la Cité de Montréal, adopté par le comité exécutif et par le conseil le 30 décembre 1930, la Cité a décidé d'emprunter un million en rapport avec les travaux autorisés par la loi du chômage. A la cédule "a" du règlement, je trouve une lettre de M. J. E. Blanchard, directeur des travaux publics. Cette lettre est adressée à M. G. St-Pierre, avocat de la ville, et se lit comme suit:

"Je vous transmets la liste des travaux où il y aura des expropriations à faire:

a) terrains nécessaires pour les approches du tunnel de la rue St-Hubert entre les rues de Fleurimont et des Carrières, sous les voies du chemin de fer Pacifique Canadien."

La même lettre mentionne les expropriations à faire pour le tunnel de la rue Girouard, le tunnel du boul. Décarie, le viaduc du boulevard St-Joseph et pour le marché St-Antoine.

L'expropriation n'a été faite d'abord que des terrains nécessaires pour le tunnel à partir de la rue des Carrières en allant vers le nord, mais on a laissé de côté les immeubles situés du côté ouest de la rue Saint-Hubert au nord du tunnel entre la sortie et la rue de Fleurimont. C'est sans tard qu'on a décidé de faire l'expropriation des lots en question.

L'échevin du quartier Saint-Edouard nous a représenté que l'emprunt prévu au règlement no 1102 devait couvrir tous les travaux mentionnés à la cédule "a", que les autres tunnels, viaducs et marchés ont été payés en entier à même des fonds et qu'il n'est pas juste de mettre à la charge du quartier St-Edouard une partie des travaux énumérés au règlement no 1102.

De plus, les résidents des lots expropriés n'ont pas été vendus pour diminuer le coût de l'expropriation, mais la cité les a annexés à sa cour municipale.

Si la cité est d'opinion que la prétention de l'échevin du quartier Saint-Edouard est juste en équité, et peut-être même en droit, je vous laisse à choisir le remède.

appelés à en payer le coût n'en bénéficient pas plus que les autres. Je crois même qu'ils en bénéficient moins que les quartiers situés au nord de l'avenue Mont-Royal.

Je crois d'ailleurs que la Cité elle-même a le droit, en vertu de la loi 22 George V, chapitre 105, article 69, de changer le rôle de répartition.

Expropriation pour l'élargissement de la rue St-Remi, entre la rue St-Jacques et la rue Turcot

Le coût de cette expropriation est payable par les propriétaires riverains de la rue Saint-Remi, entre la rue Saint-Jacques et la rue Turcot, du côté ouest, et entre la rue Saint-Jacques et la rue Acorn, du côté est, à raison du nombre de pieds de front des immeubles. Suivant la loi actuelle ce coût n'est pas réductible, car il ne représente que 4,376 p.c. de la valeur globale des immeubles imposables.

Je n'ai pas le plan de cette expropriation et je ne puis dire quel est le montant de la taxe par pied de front, mais je sais qu'il est considérable.

Ce qui augmente dans une grande proportion la valeur totale des biens imposables, c'est que trois compagnies: Imperial Tobacco Company, Canadian National Railways et Jenkins Brothers, ont, à elles trois, une évaluation de \$1,320,500 sur une évaluation totale, dans cette partie de la rue, de \$1,521,900.

Je vous suggère de changer le pourcentage de 5 p.c. prévu au sous-paragraphe "a" du paragraphe 2 de l'article 39 de manière à me donner le pouvoir d'entendre cette cause et d'en réduire le coût, s'il y a lieu de le faire.

Le président de la Commission des Services publics.

(signé) Adrien BEAUDRY

Suggestion supplémentaire

Élargissement de la rue Dorchester entre la Côte du Beaver Hall et la rue Cathédrale

Le coût de cette expropriation est de \$1,396,269.33 dont \$463,423.11 payables par les riverains et \$932,846.22 payables par les propriétaires du quartier Saint-Georges.

La partie mise à la charge du quartier Saint-Georges est réductible suivant la loi actuelle; la partie mise à la charge des riverains n'est pas, car le pourcentage du coût de l'expropriation mis à la charge ne représente que 3.42% de la valeur globale des immeubles imposables ou imposés.

Cette partie du coût de l'expropriation est répartie sur 2,661.03 pieds linéaires à raison de \$174.90 du pied de front. Pour un lot de 25 pieds de front, ceci représente \$4,392.58. Je suis porté à croire que cette taxe est trop lourde.

La raison pour laquelle le pourcentage du coût en regard de la valeur totale n'est que de 3.42% c'est que les estimateurs de la ville ont compté dans les propriétés imposables tout le terrain et tout l'édifice de la compagnie Sun Life qui longe la rue Dorchester dans leur largeur. En effet, la propriété de la Sun Life à partir de la rue Dorchester en allant vers la rue Sainte-Catherine a plus de 400 pieds de profondeur et l'édifice a façade principale sur le carré Dominion. Si une portion seulement de cette propriété avait été évaluée comme riveraine de la rue Dorchester, le pourcentage du coût mis à la charge des riverains en regard de la valeur totale des immeubles imposables est probablement dépassé 5%, ce qui m'aurait donné le pouvoir de réduire la partie du coût mise à la charge des riverains. Si vous croyez qu'il y ait lieu de corriger cette situation, je vous laisse le choix des moyens à employer pour le faire.

Expropriation de l'Avenue des Pins

Il s'agit de l'expropriation des propriétés situées sur le côté nord de l'avenue des Pins entre l'avenue du Parc et la clôture séparant le parc Mont-Royal de la propriété de l'Université McGill.

Le coût de cette expropriation est réparti sur une zone qui comprend plusieurs quartiers de la cité de Montréal.

D'après la loi actuelle le coût de cette expropriation n'est pas réductible car il ne représente que 0.23 p.c. de la valeur globale des immeubles imposables.

L'objet de cette expropriation était d'agrandir le parc Mont-Royal et de faciliter la circulation par l'avenue des Pins (est-ouest) et par l'avenue du Parc (sud-nord).

Tout le monde sait que cette amélioration est d'une grande valeur pour toute la Cité et je crois que les quartiers qui sont, aujourd'hui,

Elle est Authentique !

En exigeant "Vichy Suprême," vous êtes sûr d'avoir une Limonade Purgative faite à Vichy, (France).

"Vichy Suprême" a été très imitée. Mais aucune imitation ne peut avoir les propriétés exceptionnelles que possède l'eau authentique de Vichy, (France). C'est là le point important. Ne l'oubliez pas!

Vichy Suprême est délicieuse. C'est de l'eau pure de Vichy aromatisée et parfumée au citron. Doucement purgative, elle règle normalement le fonctionnement de l'estomac et élimine les impuretés.

Débarressez-vous de cette sensation de lourdeur, de fatigue! Prenez chaque matin la Limonade Purgative de Vichy-France. Méfiez-vous de toute imitation!

J. ALFRED OUMET
Agent Général pour le Canada
84, rue St-Paul Est - Montréal

Vichy Suprême
Limonade Gazeuse
PURGATIVE

Le cadeau le plus apprécié
Lampe Hygiénique Berger

Elle purifie l'air en détruisant la vieille fumée de tabac, les odeurs de cuisine. Elle rend l'appartement agréable et sain.

Liquide Berger, préparation spéciale pour la Lampe Berger à \$1.25 la bouteille de 16 onces.

EN VENTE CHEZ
Bijoutiers, Magasins à rayons, Pharmacies, etc.

Apostolat de la Prière

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE: LA LUTTE CONTRE L'ATHEISME

Pour comprendre parfaitement le sens de cette intention, il faudrait relire la Constitution Apostolique *Quod superius anno*. Le Saint-Père nous y déclare tout le chagrin que lui cause le programme des athées militants: "Sans Dieu! Contre Dieu!" Le plus grand cri de blasphème de tous les siècles, ce programme, cette guerre, n'est donc pas un lieu commun de sermon; c'est un fait réel, visible, palpable. La réforme protestante du XVIe siècle voulait détruire l'Église, épouse du Christ; les hérésies des premiers siècles, les philosophes du XVIIIe siècle voulaient chasser de notre monde le Christ et sa religion révélée; certains déistes modernes veulent chasser du ciel le Dieu de la Trinité que nous adorons, pour ne laisser subsister qu'un Architecte quelconque de l'univers. Aujourd'hui, c'est le Maître du monde visible et invisible que l'on veut exiler des cœurs humains.

INTENTION MISSIONNAIRE: LE RETOUR DES DISSIDENTS A L'UNITÉ

Cette intention nous engagera, en plus de prier chaque jour, à participer au *peux exercice* de prières pour l'unité de l'Église qui se poursuit chaque année, selon le désir du Saint-Père, du 18 janvier, fête de la Chaire de saint Pierre, au 25, fête de la Conversion de saint Paul. 305 millions de catholiques doivent le secours de leur charité à leurs frères séparés: 378 millions de schismatiques et d'hérétiques. Que notre prière leur obtienne enfin la force et la joie de revenir au seul bercail!

Max Beauvais Annonce Sa

VENTE ANNUELLE D'HIVER

Commencant Aujourd'hui

Les hommes qui connaissent la qualité et la maison Max Beauvais savent que chaque année notre Vente Annuelle d'Hiver est toujours une occasion inouïable de se procurer des valeurs très supérieures et de réaliser de véritables économies.

Tout Est Réduit !

PALETOTS
Comprenant nos Fameux Paletots Anglais
Par BURBERRYS et RICHARD AUSTIN

COMPLETS
Prêts à Porter ou Faits sur Mesure

TUXEDOS — HABITS DE CEREMONIE — CHEMISES — CRAVATES — CHANDAILS — CHAPEAUX — SOULIERS — PYJAMAS — BAS — ROBES DE CHAMBRE — ETC.

Qualité Max Beauvais

Aucune marchandise n'a été achetée spécialement pour cette vente. Nous avons maintenu notre haute qualité en toutes circonstances, et nous vous assurons que notre politique est toujours de vendre ce qu'il y a de mieux en fait de vêtements et articles pour hommes.

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ!

Le plus Important Magasin pour Hommes au Canada

Heures de magasin: 8.30 a.m. à 6 p.m., samedi compris

Max Beauvais
385 rue St-Jacques O.

ARTHUR POULIN PRESIDENT

Un dépôt vous retiendra tout article de votre choix

Docteurs, Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X

Toute électricité médicale

Gallois & Cie
Ultra-Violet — Infra-Rouge
ampoules aseptiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullite—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogue sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
—PRECISION FRANÇAISE—
428 Cherrier MONTREAL HA. 2327

CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 29 décembre 1934
Saint-Thomas, E.M., oblé.
Lever du soleil, 7 h. 43.
Coucher du soleil, à 3 h. 24.
Lever de la lune, 6 h. 17.
N. L. le 6, à 9 h. 31 du soir.
P. Q. le 13, à 9 h. 35 du matin.
P. L. le 20, à 3 h. 39 du soir.
D. Q. le 28, à 9 h. 14 du soir.

DEMAIN
NEIGE OU GRESIL
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 1.
Minimum aujourd'hui, 10 sous zéro.
Même date l'an dernier, 13 sous zéro.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.35, 11 h. a.m. 30.31, Midi: 30.30.
Chiffres fournis par la Maison L.-R. de Grosse, 1616, St-Denis, Montréal.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

L'assistance médicale aux chômeurs de Montréal

Rapport de trois médecins soumis aux échévins — Trois plans

Le comité exécutif a soumis pour l'assistance médicale aux chômeurs de Montréal un rapport préparé par MM. les docteurs Bazin, Lévesque et Scriver, sur la question de l'assistance médicale aux chômeurs de Montréal. Ces trois médecins estiment que le médecin ne peut plus soigner gratuitement les chômeurs, par suite des nombreuses années de crise; les charges des hôpitaux se sont aggravées et les hôpitaux ne peuvent actuellement donner des services adéquats. En plus, un grand nombre de cas de maladies et de maternités traités dans les hôpitaux pourraient être traités à domicile à meilleur marché. Il arrive également que le chômeur ou l'indigent attend que la maladie ait pris une tournure très grave avant d'appeler le médecin, ce qui entraîne une hospitalisation coûteuse. Enfin, ils estiment qu'il est injuste de défrayer le propriétaire, le marchand pour marchandises fournies pour secours directs, et de ne rien donner au médecin qui donne gratuitement les remèdes. Les médecins proposent trois plans. Plan no 1. Le chômeur choisit son médecin, et les soins médicaux dans ce cas comprennent les visites à domicile, au bureau du médecin, et les remèdes nécessaires. Mais le chômeur devra choisir dans un groupe de médecins à ce autorisé et dûment qualifiés pour exercer leur profession et qui accepteraient les conditions suivantes. Leurs honoraires seraient de 75 pour cent de ceux alloués par la Commission des accidents du travail, comme suit: \$3 pour une première visite à domicile et \$1.50 pour les visites subséquentes; \$2 pour une première visite au bureau et \$1 pour toute visite subséquentes. La somme maximum mensuelle qui recevra un médecin sera de \$100. On suggère aussi des arrangements avec l'Assistance Maternelle, le Montreal Maternity Hospital pour le service de maternité à domicile, avec honoraires de \$5 par cas à ces institutions pour défrayer le paiement du médecin et de l'infirmière. Les cas de maladies vénériennes seraient traités dans les hôpitaux. Aucun paiement ne devrait être fait pour traitement dans les hôpitaux. Les prescriptions et remèdes devraient être limités à ce qu'on donne généralement dans les hôpitaux et dans le cas de médicaments autres il faudrait une autorisation de l'officier médical. L'échelle des prix serait déterminée après arrangement avec les associations pharmaceutiques, et il devrait y avoir une liste de pharmaciens acceptés pour ces fins, fournie à chaque médecin autorisé au soin des chômeurs. Les accessoires médicaux ne seraient fournis que pour nécessité absolue et après autorisation de l'officier médical. Chaque cas devrait être rapporté dans les 24 heures à l'officier médical, sur des formulaires spéciaux. Sauf dans les cas d'urgence, les patients ne seraient envoyés à l'hôpital que sur autorisation de l'officier médical. Celui-ci serait nommé par la Commission du chômage, sur la recommandation d'une Commission d'avisateurs légaux. Un tel plan coûterait \$240,000, basé sur le système d'Ottawa, et \$500,000 sur le système de Toronto. A Ottawa, le médecin reçoit \$0.96 et il en coûte \$0.48 pour remèdes, par chômeur. A Toronto, le médecin reçoit \$2.52 par chômeur et les médicaments coûtent \$0.48. On estime qu'en somme il devrait en coûter \$422,000 à Montréal. Ce plan est en conformité avec les suggestions faites par l'Association médicale de la province de Québec. Plan no 2. Ce plan pourvoit à l'emploi de médecins salariés. Chaque médecin peut prendre soin de 2,000 personnes en hiver et de 3,000 personnes en été. Ces médecins seraient sous le contrôle d'un officier médical qui aurait un bureau de fiches, records, etc. Le coût serait comme suit: soit 54 médecins à \$3,000 par année, ou \$192,000, plus \$76,800 pour médicaments et \$115,000 pour frais d'administration, soit un total de \$283,800. Mais les trois médecins doutent que 64 médecins compétents consentent à abandonner la pratique privée pour ce emploi. Ce plan coûterait moins cher et serait d'un contrôle plus facile. Par contre le chômeur n'a plus le choix du médecin; le médecin ordinaire perd de la clientèle. Les associations médicales y feraient de multiples objections. Plan no 3. Payer un montant global basé sur le nombre de chômeurs aux associations médicales. Celles-ci se partageraient les fonds au prorata de leurs membres en proportion des services rendus. Ce plan, d'après les trois médecins débarrasserait la Commission du chômage des frais d'administration. L'ennui serait de faire le partage de façon satisfaisante. En Cour d'appel LES ARRETS RENDUS CE MATIN La Cour d'appel a rendu ce matin, entre autres, les arrêts suivants: Ice Supply Co. et Guardian Ass., appel rejeté; Vermette et Belle, avance, appel maintenu; Duclos et Cie d'Administration, appel rejeté; Bouchard et Denis, appel rejeté; Association des débardeurs et Guillaud, appel rejeté; Sénécal et Mayer, appel rejeté; Godbout et Godbout, appel rejeté; Fortier et Shinnick, appel rejeté; Trudeau et le Roi, appel maintenu; Le Roi et Lapierre, appel maintenu; Colovitch et le Roi, appel rejeté; Seigler et Lavoie, appel rejeté; Gâtineau Power et Cross, appel maintenu; Jross et Gâtineau Power, appel rejeté; Paquette et Johnson et al, appel rejeté; Viotte et Beauchemin, appel maintenu. La Cour a remis à plus tard sa décision dans les causes suivantes: Standard Marine et Richardson, Côté et Côté, Loveys et Corp, du village Deschênes, Bricault et le curé et marguilliers de Saint-Etienne. Pèlerinage à l'Oratoire La filiale Delorimier, de la F.O. C. fera un pèlerinage le 1er janvier à l'Oratoire St-Joseph. Le ralliement aura lieu au no 1832 Laurier est, à 3 h 30 du matin. 25 ANS, 25,000 QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE ET LE BURT SERA DEPASSÉ.

Les bureaux des ministères à Québec

Le personnel de la Voirie, des Mines et du Travail occupera le nouvel édifice de la rue St-Augustin

Québec, 28 (D.N.C.) — La construction d'un nouvel édifice du parlement, rue Saint-Augustin, apportera des modifications importantes dans les locaux de divers ministères. La Voirie, les Mines et le Travail s'y transporteront. Nous apprenons ce matin que le local actuel de la Voirie provinciale sera agrandi et qu'il comprendra la morgue, le bureau du coroner, celui du médecin autopsiste, etc. Comme le ministère de la Voirie se transportera rue St-Augustin, son local actuel sera occupé par l'Instruction publique qui est à l'étroit. Les bureaux laissés vacants par le ministère des mines seront donnés aux ministères des Terres et Forêts et de la Colonisation. De son côté, le ministère des Travaux publics, de la Chasse et des Pêcheries occupera les bureaux qu'aura abandonnés le ministère du Travail.

Concert sacré à Notre-Dame

Afin de permettre à ceux qui n'ont pu assister à la messe de minuit d'entendre les chants de Noël des Chanteurs de Notre-Dame, sous la direction de M. Guillemme Dupuis, donneront un concert sacré dimanche, 30 décembre, à 3 h. 30 p.m. M. B.-F. Poirier, organisateur, a préparé plusieurs pièces de circonstance et l'entrée est libre.

Sursis pour Alisero jusqu'au 29 mars

Joseph Alisero, qu'un jury de la Cour du Banc du Roi a trouvé coupable du meurtre de Graziella Viens-Rondeau, ne sera pas pendu le 11 janvier comme l'a ordonné, en novembre dernier, le juge Les Loranger. La Cour d'appel lui a accordé, cet avant-midi, un sursis jusqu'au 29 mars prochain. La cause d'Alisero sera entendue en Cour d'appel le 15 janvier.

Bulletin météorologique

Toronto, 28 (S. P. C.). — Hier, dans l'Ouest l'intensité du froid a diminué et il a fait assez beau. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain: Les bassins de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vent de l'est, neige ou grésil; nord-ouest et Lac-St-Jean: vent du nord-est froid neige; bassin du bas St-Laurent: vent du nord-est, très froid la majeure partie de la journée, neige; Rive nord, golfe et baie des Chaleurs: vent du nord-est, froid, neige. Voici la température enregistrée à 8 heures ce matin, la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière dans d'importantes villes du pays: Victoria, 32, 30, 30; Calgary, —2, —8, —14; Winnipeg, —10, —12, —30; Toronto, 26, 24, 20; Ottawa, 0, —2, —4; Montréal, 0, —4, 0; Québec, —10, —4, —12; St-Jean, 0, 10, 0; Halifax, 10, 20, 10.

L'élection de M. Seigler Ses deux appels sont rejetés

La cause en contestation de l'élection de M. Pêchevin Seigler a fait un pas de plus ce matin; la Cour d'appel a rejeté deux appels de l'intimé sur ses jugements intermédiaires. On se souvient que lors de la requête en contestation a été présentée, M. Seigler a présenté à l'encontre une exception à la forme et une inscription en faux. Ces deux procédures avaient été rejetées en première instance et M. Seigler avait appelé de ces deux jugements. Ce sont ces deux appels que la Cour d'appel a rejetés ce matin. La cause en est donc encore aux stades des procédures préliminaires et ne sera entendue au mérite que plus tard. Dans l'inscription en faux, l'intimé demandait le rejet de la requête parce que la procédure aurait été remplie par le procureur du requérant plutôt que par le notaire lui-même. En fait les noms du requérant, de l'intimé et du mis en cause ont été inscrits par l'avocat. La Cour a décidé que si cette manière de procéder n'est peut-être pas tout à fait exempte d'irrégularité cela n'est pas fatal et qu'une requête en contestation d'élection ne doit pas être mise de côté pour cela. Parmi les allégations de l'exception à la forme l'intimé prétendait que le requérant n'était qu'un pré-nom, il appert que, après l'élection, des électeurs ont discuté la question, et que le requérant ou bien a offert, ou bien a accepté de contester lui-même l'élection; la Cour d'appel considère qu'il n'y a là rien d'irrégulier. On a aussi tiré argument du fait que le dépôt de \$1,000 n'aurait pas été fourni par le requérant, mais qu'on aurait fait une collecte à laquelle auraient participé des gens de l'extérieur du quartier. M. le juge Bernier, qui rendait le jugement de la Cour, a dit que cela n'a pas d'importance, qu'il suffit que le dépôt soit là comme garantie; comme M. le juge en chef Tétier le faisait remarquer, l'argent n'a pas de quartier.

Les chèques de secours aux chômeurs

Le délai de validité fixé à 10 jours Afin de permettre à la cité de Montréal d'envoyer ses réclamations aux gouvernements pour obtenir le remboursement, à chaque mois de leur quote-part des sommes dépensées pour secours directs, la Commission du chômage désire informer le public qu'à compter du 1er janvier 1935, tous les chèques de secours aux chômeurs qui seront émis devront être escomptés à la banque dans les dix jours qui suivront la date de l'émission, à défaut de quoi ils ne seront plus valables. En ce qui concerne les chèques de loyers, ils deviendront nuls après la date mentionnée auxdits chèques, ce qui signifie dix jours de la date de l'envoi.

Le procès Shinnick-Fortier

La Cour d'appel maintient le jugement de première instance qui accordait \$100 de dommages à M. Shinnick Une affaire qui remonte à la mémorable campagne électorale de Laurier-Outremont, en 1930, s'est terminée ce matin par un arrêt de la Cour d'appel. Il s'agit de la cause de J.-A. Shinnick contre Hector Fortier. Tous deux étaient candidats conservateurs dans cette élection et M. Fortier, en envoyant aux électeurs une carte censée représenter le bulletin de vote avait désigné M. Shinnick comme "charretier". En fait, sur le bulletin, M. Shinnick était désigné comme "gérant". Il a en conséquence poursuivi M. Fortier, réclamant \$5,000 pour dommages à sa réputation, à son honneur et à sa sensibilité, et pour la perte de votes que cela lui a causée. La Cour d'appel a jugé que si tous les métiers sont honorables, il y a tout de même une différence entre un charretier et un maître-charretier ou un gérant et président d'une compagnie qui fait des transports et un commerce de glace, et que même si par les 4,000 cartes ainsi envoyées aux électeurs, il n'a subi de dommages ni dans son honneur ni dans sa réputation, M. Shinnick avait tout de même le droit d'être désigné correctement. On ne peut pas savoir si, de ce fait, il a perdu des votes, mais il a eu à faire face à une désignation inexacte, et si le métier de charretier est digne, cette désignation ne laissait tout de même pas entendre que le candidat avait la responsabilité de l'administration d'une entreprise importante. En conséquence, la Cour maintient le jugement de première instance qui accordait \$100 de dommages au demandeur-intimé et rejette l'appel.

Le salaire minimum des femmes

La Commission s'attaque aux magasins-chânes La Commission du salaire minimum des femmes s'attaque maintenant aux chaînes de magasins qui violent la loi du salaire minimum des femmes. Les premières causes dirigées contre ces magasins ont été entendues cet avant-midi en Cour de police devant le magistrat Maurice Tétréau. Comme tous les accusés ont enregistré un plaidoyer de non-culpabilité, le magistrat a fixé leur procès au 4 janvier prochain. Voici la liste de ceux qui ont comparu ce matin pour répondre à cette accusation: Ideal Lingerie Redg.; Jeannette Lingerie Mfg.; Montreal Dress Co. Ltd.; N. York Rhinestone Novelty; Reliable Fur Co.; Solid Gloves Mfg.; The Grand 5-10-15 to \$1.00 Store; Mme E. Van de Rivière; Variety 5-10-15 Store; M. Greenberg; Excelsior Children's Wear; et J. A. Renaud.

Un train tue deux personnes

Chicago, 28 (S.P.A.) — L'International Limited du Grand Trunk a frappé une auto dans la banlieue et a tué les deux occupants, aujourd'hui.

Le bill de la ville de Québec

Un emprunt de \$55,808 — La confection d'un rôle de perception — La Commission scolaire veut payer \$2,400 à son président

QUÉBEC, 28. (D.N.C.) — Dans le bill qu'elle présentera à la Législature au cours de la prochaine session, la ville de Québec veut se faire autoriser à emprunter \$55,808 pour consolider le déficit de l'année courante. La ville veut se faire autoriser également à emprunter tous les montants nécessaires pour la confection des trottoirs et les dépenses du chômage. Elle demande de plus le pouvoir pour le trésorier de faire dresser un rôle de perception de toutes les taxes autres que la taxe foncière. La Commission scolaire catholique de Québec présente un bill à la Législature. Elle demande l'autorisation d'emprunter \$160,000 et de payer un salaire de \$2,400 à son président.

M. Taschereau et le salaire minimum des femmes

QUÉBEC, 28. (D.N.C.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre, a nié ce matin les avancés de certains journaux de l'Ouest au sujet des salaires payés dans la province de Québec. Ces journaux affirmaient que la Commission du salaire minimum des femmes de la province de Québec avait autorisé des compagnies à payer des salaires moindres que ceux fixés par ses règlements, afin de leur permettre de faire concurrence à des établissements des autres provinces. "C'est absolument faux. Jamais il n'a été question de cela", a répondu le premier ministre.

L'enquête sur le télescope de Dundas

OTTAWA, 28. (C.P.) — L'enquête de la Commission des chemins de fer sur l'accident de chemin de fer qui s'est produit à Noël, près de Dundas, Ontario, commencera à Hamilton, la semaine prochaine. M. George Spencer présidera. Les équipes des deux trains comparaitront. Les séances seront à huis clos.

Pour garantir l'indépendance de l'Autriche

Un traité entre l'Allemagne, la France, la Hongrie, l'Italie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie

Londres, 28 (S.P.C.-Havas) — Il est question de garantir l'indépendance de l'Autriche au moyen d'un traité entre l'Allemagne, la France, la Hongrie, l'Italie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. On tient d'excellente source que la Grande-Bretagne serait tout à fait en faveur d'un traité de cette nature. Elle y verrait un moyen d'assurer la paix à l'Europe pour plusieurs années. L'Allemagne exigerait peut-être en retour de sa signature qu'on lui reconnaisse le droit de se réarmer. Cela pourrait constituer une difficulté. La Grande-Bretagne naturellement ne pousserait pas son approbation du traité au point de com-

Le salaire minimum des femmes

ment fera racheter par l'organisme mis sur pied à cette fin un excédent de 60,000,000 de boisseaux. Une partie de ce blé sera dénature de façon à le faire servir de nourriture pour les animaux. Le reste sera exporté au cours du marché. L'adoption de la loi sur les blés a constitué une grande victoire pour le gouvernement Flaminio. Il a remporté à cette occasion un vote de confiance encourageant. La loi pourvoit à la dépense d'un milliard et demi de francs pour le rachat des excédents, soit 899,000,000. Le premier ministre estime que le prix du pain baissera de 25 centimes, soit environ un sou et demi au cours actuel du franc.

Walter Darre démissionne

Berlin, 28 (S.P.C.-Havas) — On dit que M. Walter Darre a résigné le ministère de l'Agriculture aujourd'hui, après une querelle avec M. Hjalmar Schacht, ministre intérimaire de l'économie.

'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

LE REZ-DE-CHAUSSÉE -- FAITS ET OPINIONS

L'économie de la taxe

Nos échévins se sont payés, ces jours derniers, une bosse de taxes. Agités par un fureur sacrée, le maire et les échévins taxaient et retaxaient à coups de millions. En des analyses subtiles, ils recherchaient avec une sadique allégresse les contribuables demeurés cachés sous quelque commerce inconnu, puis quand ils l'avaient trouvé, ils le dépeçaient avec une joie féroce. L'électeur contribuable, encore tout emmiellé des promesses d'avril, s'est dit avec stupeur, après Cornélius: "Qui l'eût cru, qui l'eût dit!" Mais nos échévins paraissent en général ignorer à peu près entièrement l'économie de la taxe, et les règles générales qui y président. Tout d'abord, quoi qu'on fasse, la taxe retombe toujours sur le consommateur. Le marchand taxé retaxe le client; l'industriel taxe le marchand et ainsi de suite. Comme dit la chanson, c'est toujours Baptiste qui paie. Il peut se présenter quelques rares exceptions, mais elles ne font que confirmer cette règle générale. Si le consommateur doit payer la taxe, en définitive, il convient aussi de lui imposer directement, afin qu'il sache ce qu'il paie, principe économique sage et excellent. Il faut alors départager les classes de consommateurs, suivant les obligations respectives de chacune et ses moyens de payer. C'est ainsi que le législateur doit accorder des exemptions appropriées suivant le nombre d'enfants du consommateur-contribuable, des personnes auxquelles il est obligé, etc. Il ne suffit pas seulement de répartir la taxe équitablement entre les diverses classes de consommateurs, il convient aussi de faire le choix des taxes. Le simple bon sens indique de taxer les objets qui sont les moins utiles. Ainsi avant de taxer le pain et le lait, on taxera l'alcool, la bière, les liqueurs douces, toutes choses dont on peut se passer avec avantage et que personne n'est obligé d'acheter pour subvenir à ses besoins réels. C'est pourquoi la suggestion de M. Alfred Filion, de taxer les liqueurs douces et tous les breuvages qui détériorent l'estomac, est des plus sensés. Car pourquoi nos échévins viennent-ils taxer les travaux d'imprimerie, taxer le travail des ouvriers, taxer le charbon que l'on paie déjà assez cher, taxer les vêtements, quand ils font une exemption pour une foule de choses inutiles? Mais si l'on taxe les choses inutiles, il est certaines limites qu'il ne faut pas dépasser: la faculté de taxer est limitée par la capacité de payer la taxe; la taxe ne doit pas constituer une invitation puissante à violer la loi à cause des profits qui en résulteraient. Il semble qu'à la lumière de ces principes généraux connus d'ailleurs depuis quelques siècles avant la chrétienté, nos échévins auraient pu construire un édifice de taxation plus intelligent, mieux ordonné, plus juste au point de vue économique et social. — A. C.

Grossière et inhumaine

Il n'y a pas d'autres mots pour qualifier la conduite de la compagnie des tramways de Montréal, hier soir: par un froid de quelques degrés en dessous de zéro, (précisément: entre 7 h. 15 et 7 h. 30, circulaient St-Denis, du bas de la ville vers le nord, un tramway St-Denis-Sault-à-voies, toutes portes ouvertes, laissant, à chaque station, des gens grelottants sur le trottoir, faute de place. En cette période de l'hiver où sévit une grippe maligne, transporter les gens avec une désinvolture semblable, comme on ne ferait pas pour des animaux, c'est coupable. Les administrateurs de cette compagnie devraient, par les soirs les plus froids de l'hiver, imiter ce multimillionnaire américain Andrus, qui vient de mourir à 93 ans, à New-York, et qu'on avait surnommé le "strap hanger", parce que, fortune faite, il continuait de voyager par métro, s'accrochant comme le greux à la courroie de cuir de la voiture. Au vers le nord, il pouvait s'accrocher. Hier soir, il ne fallait pas y songer dans le tramway de la rue Saint-Denis. Il fallait se battre pour rester sur le marchepied; et les personnes, demoiselles comme messieurs, qui voulaient descendre, devaient dire adieu à leurs boutons de manteau et accepter l'affront d'atteindre le trottoir, coiffure boulevérisée, quand il ne leur fallait pas tout simplement recueillir leur chapeau dans la neige. A cette heure-là, ce n'est pas un tramway simple qu'il eût fallu rue Saint-Denis, mais un tramway double. Les gens du métier diront peut-être: lorsqu'il fait aussi froid, on ne peut multiplier sans danger les tramways doubles. Qu'on multiplie alors les tramways simples. Par les

A la radio

Depuis une dizaine de jours, les radiophiles peuvent entendre une nouvelle voix d'annoncer une nouvelle fois d'annoncer un radiomonté. Elle est grave, modérée, intelligente. C'est celle de M. Paul Leduc, ancien concurrent du concours international d'éloquence à Washington, alors qu'il n'était encore qu'en Belles-Lettres au collège. M. Leduc a étudié la diction; il paraît en posséder la science. Lorsqu'il lit, il sait lier ses mots, séparer habilement les membres de la phrase. M. Leduc est-il entré en service permanent à Radio-Canada? est-il bilingue parfait? Ce qui intéresse le public et ce qui importe, c'est, dans une langue ou dans une autre: une diction aussi nette que dépourvue d'affectation, une lecture intelligente, vivante, dramatique même à l'occasion. Une fois la glace cassée, une fois la gêne ou la timidité vaincue, M. Leduc animera encore davantage ses boniments et ne fera que renforcer le groupe des présents annonceurs. On dit souvent que le métier de journaliste est ingrat, mais au moins il permet généralement d'attaquer, de critiquer et de se défendre sur son aise; celui d'annonceur radiophonique n'est, certes, pas moins ingrat, surtout dans les pays où l'organisme officiel, comme Radio-Canada, ou les parleurs au

microphone sont des proies désignées d'avance et où ils doivent, en général, subir les attaques sans avoir la faculté de répondre. La langue ne peut-elle leur fourcher? la fatigue ne peut-elle leur envahir les veux? Une lecture de quinze minutes ne demande-t-elle pas une attention soutenue? Sans être indulgent à l'extrême, il y a lieu de ne pas critiquer indûment les annonces; leur tâche est délicate. Ils ne pourront jamais plaire à toutes les oreilles, satisfaire tous les goûts. En outre, le bilinguisme a des inconvénients. L'annonceur qui doit passer d'une langue à l'autre est porté à hacher la phrase française comme il le voit faire de la phrase anglaise et vice versa. Personnellement, je ne peux qu'admirer la souplesse de MM. H. Rooney Pelletier et Jacques DesBaillets, routiers du microphone, passant d'une langue à l'autre. De son côté, M. Wilfrid Charland a fait des progrès notables en français et lit rondement l'anglais. Ils sont tous en passe de devenir excellents annonceurs. — A. A.

Lettres au "Devoir"

Nous ne pouvons que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

L'organisation des chômeurs

Monsieur le rédacteur, Plus que des discussions inter-

toutes les professions. Personne ne s'en sert parce que le travail manque, malgré le besoin pressant qu'on a de tailleurs, de barbiers, de menuisiers, d'électriciens, de plombiers, etc. Les petits propriétaires eux-mêmes, dans une situation si précaire aujourd'hui, se dispensent de ces services parce qu'ils ne peuvent plus se les offrir. N'y a-t-il pas là, entre ces deux groupes, une occasion d'essai pour ce système de coopération? Logements vides d'une part, manque de logis de l'autre; d'un côté, besoin de services professionnels et manuels, de l'autre, ouvriers spécialisés sans emploi; il devrait certainement y avoir moyen de tout concilier, et, malgré le manque d'argent, très grand aussi parmi les coopératives américaines, réussir à permettre à tout le monde de vivre sans misère. Quant à nos "retours à la terre", ignorant tout, la plupart du temps, de la science de la culture, ils pourraient avec profit se grouper sur une grande ferme, sous la direction de cultivateurs compétents, produire pour leurs besoins, vendre le surplus, puis, après avoir appris une science qu'on leur demande d'appliquer avant de la savoir, prendre charge à leur tour, une fois la crise passée, d'une ferme sur laquelle les retours de crise ne pourraient pas les atteindre. Démétrius BARIL, avocat 4, Notre-Dame est, Ch. 801, Montréal, P. Q.

Avez-vous besoin de bon livre? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 439 Notre-Dame est, Montréal.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

LES VENINS

LEUR UTILITE DANS LA NATURE ET LEUR EMPLOI THERAPEUTIQUE

La nature est encore pleine de secrets pour nous et, comme l'a dit La Fontaine, Dieu fait bien ce qu'il fait... Souvent, comme Garo, nous critiquons la création. Si nous ne demandons pas que la citrouille fructifie sur le chêne, — à l'instar de notre villageois, — du moins, nous posons-nous des questions telles que celle-ci:

"A quoi peut bien servir cet animal dangereux? En le créant, Dieu s'est mépris..."

Parole d'ignorance!... Ne nous hâtons pas de juger. Essayons plutôt de comprendre.

Ainsi, par exemple, les animaux venimeux sont voués à l'exécution générale, — pourtant ils ont un rôle à jouer. Et vous le savez bien, chères lectrices, puisque la question des venins est à la mode.

Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de l'emploi des venins en médecine et des découvertes récentes de la science française à ce sujet. Du reste, nous avons dit ici, en parlant des serpents venimeux, que les venins, traités d'une certaine manière, renferment leur propre antidote; la sérothérapie antivenimeuse est née en France, créée par Calmette, par G. Bertrand, Césaire Phisalix, et par Mme le docteur Marie Phisalix qui s'est consacrée à l'étude des venins afin de continuer l'oeuvre entreprise par son mari trop tôt disparu. (Je vous signale, en passant, cette belle vaillance féminine!)

Or, non seulement le venin combat le venin, mais il peut lutter contre des toxines, des microbes, des germes de graves maladies qui désolent l'humanité. N'est-ce point admirable?

Ces serpents venimeux si redoutés, voici qu'on les élève dans des fermes spéciales, au Brésil, aux Indes... On les soigne, on les conserve attentivement, car on prend leur venin pour en faire des remèdes qui guériront des maux terribles ou qui calmeront les souffrances des mourants...

"Mais, direz-vous, qu'est-ce qu'un venin?"

Nous appellerons venin "tout poison normalement élaboré par un organisme animal, en bonne santé". "Bien, mais à quoi sert le venin?"

Il sert à l'attaque des proies dont se nourrit l'animal venimeux, il constitue une arme défensive, et surtout il exerce une action importante dans l'économie dudit animal; il est un agent de nutrition et il assure son immunité contre d'autres poisons.

Ayant constaté les propriétés des venins, nos savants ont pensé à les utiliser au profit de l'art médical.

Là, vous allez m'objecter que les venons ont de tout temps trouvé place parmi les remèdes. Oui, la thériaque fut une invention plusieurs fois millénaire... La légende veut qu'elle ait été créée par Mithridate, ce roi d'Asie-Mineure qui s'accoutuma à boire des poisons afin de se rendre invulnérable... La thériaque se composait d'un certain nombre de venins et d'autres substances toxiques. On l'administrerait contre la morsure de bêtes sauvages, comme antidote, et contre de redoutables affections, telles que la lèpre.

Les Romains en firent grand usage. Le médecin de l'empereur Auguste et celui de Néron prescrivirent cet étrange médicament qui contenait, entre autres, de la chair et du venin de vipère.

Au cours des siècles, la thériaque continua d'être employée, sa formule étant plus ou moins modifiée. Au moyen âge, sa vogue fut extrême et elle fut l'objet d'une industrie florissante en Italie; la thériaque la plus réputée se fabriquait à Rome et à Venise.

Des milliers de vipères furent tuées en vue de la préparation de cette panacée. Elles entrèrent aussi dans la composition d'emplâtres et de... produits de beauté!

Au temps de Louis XIV, de fines et jolies dames étendaient sur leur visage une crème à base de graisse

Gloria in excelsis Deo

Dans la paix des labours où le paysan sème. Dans les parfums de glèbe apportés par les vents. Dans les sourires doux qu'ont les soleils levants. Dans la splendeur des nuits, Seigneur, c'est vous que j'aime.

Je vous aime dans les oiseaux et dans les fleurs. Dans le fleuve géant, dans la source où les merles Cueillent, de leur bec jaune, une à une les perles De la fougère humide et des mousses en pleurs.

Je vous aime, Seigneur, dans toute créature. Même dans le grillon qui se terre et s'endort A l'heure où, retenus au ciel par des clous d'or, Les crêpes de la nuit flottent sur la nature.

Et jusque dans l'abeille et dans la fourmi grise, Qui donnent aux humains l'exemple du travail. Jusque dans le plus pauvre et le moindre bétail. Je voudrais vous aimer comme François d'Assise.

Même dans le crapaud hideux qui va par bonds. Seigneur, je vous bénis, car vous l'avez fait naître Afin que la laideur humble de ce pauvre être Nous rendit à la fois pitoyables et bons.

Car vous êtes partout, et partout je vous sens. Seigneur; vous souriez dans les claires aurores; C'est vers vous qu'au matin la terre, ouvrant ses pores, Exhale ses brouillards d'azur comme un encens.

C'est pour vous que le soir fait flamboyer sa forge. Et, sur l'horizon rouge aux lueurs de vitrail, Dresse, cabré, luttant poitrail contre poitrail. Le groupe du dragon sanglant et de saint George.

Je songe à votre glaive, ô Seigneur, quand je vois L'éclair fendre le ciel de sa lame écarlate; Et quand l'ouragan passe, et que la foudre éclate. C'est votre souffle que j'entends et votre voix.

Et j'évoque en esprit, dans leur blancheur première, Les âmes des souffrants, des pauvres et des saints, Qui, tels de radieux et splendides essaims, S'envolent un jour vers vous, vers la Lumière!...

Arsène VERMENOUEZ

de vipère, souveraine contre les rages!

Et, au début du XIXe siècle, la thériaque se voyait encore dans certaines officines. La chair de vipère s'y mariait à des matières dont le seul nom fait frissonner de dégoût...

Ne nous moquons pas de ces vieilles remèdes, puisqu'ils contenaient en germe l'application des vertus des venins que la science moderne va renouveler avec tout le soin désirable et selon les règles de l'hygiène.

Nous ne reviendrons pas sur les propriétés antivenimeuses des venins: tout le monde connaît aujourd'hui les sérums antivenimeux qui ont permis de sauver tant de vies humaines et animales!

Dans les pays chauds, infestés de reptiles très redoutables, ces sérums ont rendu d'inestimables services. L'établissement d'élevage de Butantan, au Brésil, groupant les espèces de serpents les plus dangereuses, a été fondé pour l'élaboration des sérums à employer contre la morsure des reptiles des régions tropicales.

En France, c'est l'Institut Pasteur qui fournit le sérum antivipère.

Aux Indes, une ferme vient d'être aménagée pour élever des cobras, afin de recueillir le venin de ces serpents qui fait disparaître les affreuses douleurs causées par les cancers. L'action du venin sur la tumeur est à l'étude. Déjà, on a observé que les malades traités par le venin de cobra "reprennent de l'appétit et du poids".

Le venin de crocodile a été employé contre l'épilepsie et contre des névralgies rebelles, puis contre le tétanos et la lèpre.

Mme Phisalix a démontré que le venin des batraciens associé au venin de vipère forme un vaccin contre la rage.

Le venin du scorpion serait efficace contre le choléra.

Mais le plus sympathique des porteurs de venin, n'est-ce pas notre charmante amie, l'abeille? C'est elle qui va nous procurer la plus

A L'ECOLE DU VILLAGE Mademoiselle, qui passe l'inspection de propreté — Tintin, j'ai honte de toi; jamais je n'ai vu un enfant aussi sale.

Tintin, confidentiel — Oh! Mademoiselle, vous ne diriez pas cela si vous aviez vu ma petite sœur.

CHEZ LE PHARMACIEN Le fils du pharmacien reçoit un petit camarade et lui fait les honneurs de la boutique:

— Eh bien, tu dois en manger des boules de gomme et du jujube! déclare le petit camarade.

— Oh! non, répond tristement l'enfant du pharmacien. Sur les rayons d'en bas, il n'y a que des purges.

Retraites terminées (Monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont).

Jeunes filles: 18 au 21 janvier. Gardes-malades du service actif: du 4 au 7 avril.

Prrière de s'inscrire à l'avance et de s'adresser à la directrice pour tous renseignements.

RECOLLECTION MENSUELLE. Dimanche, 30 décembre, recollection mensuelle au Monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont. Courte méditation suivie de la messe à 8h. 45 et de la causerie à 10h. 15.

Toutes les anciennes retraitantes et leurs amis sont cordialement invitées à prendre part à cette dernière recollection de l'année.

L'Heure Sainte mensuelle devant avoir lieu le 3 janvier au Monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, est remise au 10 janvier. (Comm.)

On écrit de France... Le nom dans le bronze. (Michelle Le Normand): Un joli roman, aux teintes claires et lavées d'aquarelle, mais qui, sous ses discrètes couleurs, sait aller à la source érotique.

Une fine et charmante Canadienne française aime un garçon d'une autre race; un jour, précisément, elle commence à prendre conscience de ce qu'est sa race, à sentir ce que ce la aussi c'est une réalité vivante; et sa vie qui risquait de gâcher, elle la ramène dans la voie droite.

Ce roman nous permet de saluer nos fidèles amis du Canada et de penser à eux mieux encore. (Henri Pourrat).

Ce livre l'avez-vous dans votre bibliothèque? ou voulez-vous l'offrir en cadeau au jour de l'An? Il est en vente au Devoir, à \$1.00 l'exemplaire, franco.

ALIX (Petit Echo de la Mode) Bons mots

AU CONCERT Jacquie assiste au concert avec ses parents. Un violoniste exécute un morceau à grand effet.

Le Père de Jacquie, à sa femme — Cet artiste vient de jouer avec un brio extraordinaire.

Jacquie — Un brio?... Je croyais que c'était un violon.

Un cadeau instructif pour les fêtes "EN ROUTE POUR LE NOUVEAU-MONDE AVEC JACQUES-CARTIER"

Jeu pour deux à quatre personnes qui intéressera certainement les jeunes et les adultes. C'est un jeu canadien publié par Madame E.-L. Pouliot, Québec, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques-Cartier.

LES JEUNES APPRENDENT UNE PARTIE DE LEUR HISTOIRE CANADIENNE EN S'AMUSANT

En vente à la Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est. \$1.25 au comptoir; \$1.40 par la poste.

MODE TAILLEURS D'HIVER Les femmes sportives, qui aiment les longues marches en plein air, même par les journées froides, préfèrent le tailleur aux manteaux épais et chauds qui alourdissent la marche rapide. Les mains enfouies dans leur coquet petit manchon, les cheveux protégés par leur toque et la courte voilette, elles vont, alertes et vives, rapidement réchauffées par l'exercice qui rosit leur visage mieux que ne le ferait le meilleur des fards.

Le salaire minimum des employées de magasins LA CLAUSE BASEE SUR L'EXPERIENCE N'ETANT PAS Satisfaisante, ON ESSAIERA D'ETABLIR LES SALAIRES SUR UNE BASE DE POURCENTAGE

Le 15 janvier prochain, la Commission du salaire minimum des femmes mettra à l'étude un nouveau projet qui consiste à changer l'article no 18 de façon à ce qu'il ne soit plus question de l'expérience pour le salaire minimum, et à établir celui-ci sur une base de pourcentage. Les employeurs auront à payer un pourcentage défini, probablement 70 pour cent, le taux le plus haut existant actuellement, c'est-à-dire \$12.50. Cette nouvelle décision sera pour les employées de magasins à rayons, en série, ou magasins détaillants.

"Le Message de Lénine" PAR LE R. P. ANTONIO POULIN, S.J. Drame social en quatre actes, par le R. P. Antonio Poulin, S.J. Cette oeuvre récente a déjà reçu à la scène un bel accueil. Oeuvre intéressante où se meuvent des personnages bien vivants, bien observés. Elle fait un tableau sombre des persécution religieuses qu'entraîna la tourmente révolutionnaire.

"Serge, fils du président du soviet, est chargé de présenter un rapport sur l'évêque Vladimir; il ne peut pas être l'instrument de la condamnation de cet évêque qu'il connaît, mais il y a son père, son oncle, car Lénine l'a remarqué et lui a envoyé un message très flatteur; il lutte, puis triomphe en répondant à l'appel du Christ."

Mgr Anastase Forget, V.G., formule, dans sa préface, le souhait "que le Message de Lénine trouve des milliers de lecteurs; ce drame soit partout représenté", car il constitue, selon ses propres termes, "un excellent chapitre d'apologétique populaire", en même temps qu'un ouvrage absolument confor-

EATON Economies de solde au rayon des articles pour hommes Foulards de laine Réduits de 1.49 Samedi, chacun 1.00 Cravates de .50 pour hommes Spécial samedi, chacune .35 ou 3 pour 1.00



LA PETITE YVONNE DIONNE S'EBROUE PLACIDEMENT

Feuilleton du "Devoir" Le Pont sur l'Oiselle par M. MARYAN (Suite) Les chambres étaient vastes, mais mal distribuées. En partageant entre plusieurs familles une demeure destinée à n'en abriter qu'une seule, on avait tout simplement réalisé des prodiges d'inconfort. Aussi les appartements du premier étage et du rez-de-chaussée étaient-ils souvent vacants. Mais au second étage, à droite, il y avait quatre ou cinq chambres, habitées depuis déjà de longues années par la même famille.

lait suivre la carrière de son père. Quand le moment fut venu, La pauvre mère pleura, mais elle ne s'opposa pas au désir de son fils. Celui-ci partit, revint avec les aiguillettes d'aspirant, puis, après une autre campagne, avec l'épaulette d'enseigne. Il se maria, tout jeune encore, puis, tout à coup, le malheur s'abattit sur cette maison tranquille. La jeune femme mourut, et quand son mari, désespéré, revint du voyage qu'il avait entrepris pour distraire son chagrin, sa mère aussi avait disparu, et sa sœur restait seule dans les vieilles chambres où ils avaient tous été heureux jadis, gardienne des souvenirs, des traditions, et aussi des meubles témoins de tout un passé.

d'Orient déjà ancien, aux nuances de pur pâles, recouvrait le vieux parquet; des étagères mauresques peintes de couleurs vives et rehaussées de dorures, des statuettes indiennes, des gargouilles en terre aux formes élégantes, des nattes de Madagascar, au tissu souple et fin et aux dessins délicats, des portières au tissu épais, des soies bigarrées drapant des sièges, tout cela constituait une sorte de récit de voyage, et témoignait à la fois de l'existence aventureuse de ceux qui avaient passé sous ce toit, et de ce touchant souci du foyer qui les avait suivis au-delà des mers.

De tout l'arrangement de cette chambre se dégageait quelque chose de reposant. Peut-être cela tenait-il au charme subtil et mélancolique des souvenirs qu'on sentait errer partout à travers les meubles anciens et les tentures harmonieuses, bien qu'un peu fanées; mais on devinait à coup sûr qu'entre ces murailles s'élevait une vie éminemment haute, animée par tout ce qui est grand et doux là-haut et ici-bas.

son éclat, que les brillants cheveux blonds se seraient décolorés, et que le temps aurait imprimé des rides sur ce front large et blanc. C'était de l'âme que jaillissait ce regard; expression d'un esprit immortel, il y puisait cette limpidité lumineuse qui était le trait frappant de toute la physiognomie. Près d'elle, il y avait une étagère chargée de livres; quelques poètes choisis parmi les purs, en diverses langues, des historiens, puis des auteurs religieux de grand vol, parmi lesquels saint François de Sales et Bossuet. L'aiguille de la pendule accomplissait sa monotone révolution, et la jeune fille la suivait d'un regard qui devenait impatient, ou plutôt qui s'imprégnait de ce que l'attente peut contenir d'émotion, de douceur, de tendresse et de regret. Les voitures qui passaient dans la rue se faisaient plus rares, l'heure avançait. Tout à coup, un roulement sourd frappa les oreilles attentives qui guettaient les bruits du dehors. Une voiture s'arrêta devant la porte, et la jeune fille s'é-

L'erreur du serre-frein Lynch

La cause du télescope meurtrier de Noël, à Dundas

Toronto, 28. (C.P.) — L'erreur du serre-frein, E.S. Lynch, qui, dans un moment d'énerverment, alla ouvrir l'aiguillage de la voie d'évitement, pensant que le train principale était toujours sur la voie principale, a été cause de l'accident qui a fait, le soir de Noël, 15 morts et un nombre considérable de blessés. Cette explication a été donnée dans un communiqué officiel publié hier au nom du chemin de fer National par M. W.A. Kingsland, vice-président et gérant général pour la division centrale du réseau.

Le rapide Detroit-Toronto, le Maple Leaf, entrant en gare de Dundas, a sept milles de Hamilton, a été arrêté par un train d'excursion qui avait garé sur une voie d'évitement. Le train d'excursion venait de London.

L'enquête de la compagnie, dit le communiqué, a établi que "les signaux assuraient au train no 16 (le rapide Detroit-Toronto) qu'il avait la voie libre, jusqu'à ce que l'aiguillage ait été renversé par le serre-frein Lynch, quelques instants avant que le train no 16 pénétrât sur la voie d'évitement où se trouvait le train d'excursion."

Le communiqué ajoute qu'un examen minutieux a révélé que les signaux lumineux et les aiguilles étaient et sont restés en parfait état. Lynch est au service de la compagnie ferroviaire depuis seize ans. On le regardait pour un conducteur de la classe "A".

Le train spécial s'était arrêté à Dundas pour refroidir un fourneau de la locomotive qui s'était échauffé. Il pénétra sur la voie d'évitement en reculant. Après quoi, le serre-frein Phelps ferma l'aiguillage donnant sur la voie principale. Il fit passer le signal lumineux de l'arrière du train spécial de rouge au vert, ce qui indiquait à tout train pouvant suivre que le train spécial avait laissé la voie principale. Les signaux automatiques près de Dundas et à deux milles et demi indiquaient aussi que la voie était libre. Le plus rapproché de ces deux signaux, celui de Dundas, offrait une lumière verte, signal d'arrêt, et le plus éloigné, une lumière jaune, avertissement de la manœuvre du train entrant en gare de Dundas de prendre garde. Lorsque le serre-frein Phelps ferma l'aiguillage donnant accès à la voie d'évitement, les deux signaux lumineux passerent au rouge, indiquant ainsi que la voie principale était libre.

Le mécanicien et le conducteur du train spécial décidèrent de faire venir un autre locomotive. Lynch se dirigea vers la gare de Dundas pour envoyer un message à Hamilton.

Le serre-frein Lynch, dit le communiqué de la compagnie, a allégué qu'il avait été occupé auprès des voyageurs et qu'il ne s'était aperçu que le train spécial avait pénétré sur la voie d'évitement. Il le croyait encore sur la voie principale. Comme il se dirigeait vers la gare de Dundas, il aperçut le phare d'avant de la locomotive du rapide no 16. Craignant que celui-ci ne frappât l'arrière du train spécial, s'il poursuivait sa route sur la voie principale, Lynch, dans un moment d'énerverment, courut ouvrir l'aiguillage pour diriger le rapide sur la voie d'évitement.

Si tôt que le mécanicien du train no 16 réalisa ce qui allait survenir, il appliqua les freins d'urgence.

La N. G. S. et le capitaine Bernier

Washington, 28 (S.P.A.) — La National Geographic Society a noté hier dans ses registres la mort du capitaine Joseph-Elzéar Bernier, explorateur de l'Arctique, survenue hier à Lévis, Québec. On a fait l'éloge du capitaine et on a rajouté le rapport qu'il fit de son expédition de 1910. On a aussi inscrit aux archives une note rapportant que le capitaine Bernier a pris possession de plusieurs îles de l'Arctique au nom du Canada.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE PRIX SEBA DÉCROÏT

C'est tout ce que dit le Papa

Si vous demandez au Papa ce qu'il désire pour Noël, il vous dira qu'il n'a besoin de rien... Les hommes sont ainsi.

Mais nous savons qu'il en va autrement. Nous savons qu'il appréciera ces petits objets de luxe peu coûteux qui ajoutent tant d'agrément à la vie.

Nous servons tant d'hommes que nous connaissons exactement ce qu'ils aiment et nous serons heureux de vous aider à choisir un cadeau approprié.

N'oubliez donc pas le Papa cette année... C'est son tour de goûter un vrai Noël.

STEPHEN FOURNIER LIMITEE

Les plus grands détaillants de chemises au Canada.

394 5727 664

rue St-Jacques ouest Avenue du Parc rue Ste-Catherine ouest

Faits divers

La maison de M. Ed. Fortin incendiée

Beauceville, 28 (P.C.) — Un incendie a totalement détruit vers 5 heures hier après-midi la résidence de M. Edouard Fortin, député de Beauce à l'Assemblée législative. M. Fortin n'était pas chez lui au moment de l'incendie et le feu se serait facilement propagé aux maisons voisines n'était été la présence d'arbres sur la propriété de M. Fortin. La maison a été complètement détruite par les flammes. On n'a réussi à sauver que quelques papiers de valeur.

A la Pointe-au-Pic

Québec, 28 (P.C.) — Deux maisons et quelques autres bâtiments ont été détruits par les flammes, hier matin, de bonne heure, à Pointe-au-Pic, près de La Malbaie. Les résidences détruites sont celles de M. Albert Warren et de M. William Tremblay. La maison de M. Albert Tremblay a été partiellement détruite. Le feu a rasé également les écuries des MM. Tremblay qui ont perdu 6 animaux, leurs récoltes et des instruments aratoires. Le feu avait éclaté vers 2h. 30 hier matin en robes de nuit sans effets. Cet incendie laisse donc cinq familles sans logis. Le travail des pompiers volontaires a été rendu plus difficile par la tempête de neige qui soufflait ce matin. On estime les pertes à environ \$18,000.

Bébé brûlé à mort

Saint-Hyacinthe, 28. (D.N.C.) — Un bébé de onze mois, enfant de M. et Mme Wilfrid Morin, de Saint-Hyacinthe (Acton Dago), a été brûlé à mort dans l'incendie qui a détruit la demeure de ses parents. L'enfant avait été laissé seul à la maison, pendant que les parents étaient sortis pour soigner les animaux. Ils trouvèrent la maison en flammes à leur retour et firent l'impossible pour sauver l'enfant, qui fut brûlé vif. On ignore la cause de l'incendie.

A Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 28 (D.N.C.) — Joseph Tétrault, de cette ville, a été condamné à 2000 d'amende et aux frais ou à six mois de prison, par le magistrat de district Emile Marin. Il était accusé d'avoir eu en sa possession des liqueurs alcooliques illégalement fabriquées, et de l'infraction de la loi sur le rang St-François, près de Saint-Hyacinthe, a été condamné à 2000 d'amende et aux frais ou à trois mois de détention, pour la même offense.

Arthur Pelletier, de St-David d'Amaska, et Wilfrid Deslauriers, de Ste-Madeleine, doivent aussi comparaître incessamment devant le magistrat Marin. Ils sont également accusés d'avoir eu en leur possession des liqueurs alcooliques fabriquées illégalement.

Vertus Brodeur, de St-Césaire de Rouville, accusé d'incendier criminel, a subi son enquête devant le magistrat Marin et a été condamné à subir son procès au prochain terme des assises criminelles, en juin 1935.

A moitié gelés

Québec, 28. (C.P.) — Deux jeunes gens de 16 à 17 ans qui étaient partis d'une paroisse de Montmagasin, y a quelques jours pour se rendre au camp de Valcartier, ont été recueillis hier après-midi à moitié gelés à la traversée de Lévis. Ils avaient fait le trajet jusqu'à Lévis en chemin de fer, puis ils avaient continué à pied vers Valcartier. La tempête les fit retourner en route. Le maire de leur paroisse, prévenu par téléphone, s'est occupé de les faire revenir chez eux.

Requêtes des Indiens de Caughnawaga

Caughnawaga, Québec, 28 (S.P.C.) — Les Indiens de Caughnawaga ont présenté hier diverses requêtes au colonel McCaughan, enquêteur du gouvernement fédéral. Ils ont réclamé du bois de chauffage, des habits, de l'argent pour assistance directe et la substitution d'un comité des chefs indiens au conseil municipal.

M. McCaughan a été envoyé par M. T.G. Murphy, ministre de l'Intérieur, sur des plaintes portées récemment par deux femmes de Caughnawaga, Mme Louise McCumber et Mme Jeanne Clearwater.

A l'hospice Auclair

"Qui donne aux pauvres prête à Dieu". N'aurait-il pas semblé aux personnes qui ont contribué au dîner de Noël des pauvres de l'Hospice Auclair, que se faire des débiteurs du plus grand Roi de l'univers, placer leurs épargnes à son Comptoir céleste, qui n'a jamais connu de banqueroute, c'était le meilleur moyen de s'assurer contre la crise actuelle, de se garer de ses affres angoissantes? C'est à y croire, quand on constate que, cette année plus que jamais, elles ont fait large et abondante la part du pauvre. On a même pensé, en guise de réminiscence, au "pât à tondre de santé" pour élever les bons vieillards et au bon tabac canadien pour les faire fumer deux mois durant.

C'est pourquoi, dimanche midi, le 23, Mgr le curé Dubuc, au sortir de l'église, apparaissant dans sa belle tenue de prêtre, — comme pour ajouter une note gaie à la minute, — venait bénir banquet et convives. Le vénéré pasteur de Saint-Jean-Baptiste se trouve alors en face de tables abondamment chargées de mets aussi variés que succulents, entourées de vieillards et d'orphelins exubérants de joie, chantant l'action de grâces au bon Dieu et leur reconnaissance pour leurs bienfaiteurs.

Unies à la voix fraîche des uns, au cœur ému des autres, les Soeurs de la Providence expriment leur profonde gratitude à tous ceux qui, de quelque manière, ont fait de ces agapes un émouvant souvenir du chez nous que ces déshérités n'ont plus. Cette gratitude se mêle d'admiration en s'adressant à Mme Onésime Martineau, la dévouée présidente des Dames de charité, qui, cette année encore, a assumé la méritoire tâche d'organiser ce banquet de la Noël, devenu son oeuvre.

A ces hommages de remerciements, les Soeurs de l'Hospice Auclair ajoutent leurs vœux de "bonne et sainte année" que la prière quotidienne de leurs protégés demandera à Dieu de réaliser. (Communiqué).

Avis des Postes

Le Directeur du District postal désire porter à la connaissance du public le fait que mardi prochain, 1er de l'An, sera observé par l'Hôtel des Postes comme congé statutaire.

En conséquence le couloir du bureau principal sera ouvert entre 8h. du matin et midi, pour permettre aux propriétaires de cases postales de venir chercher leur courrier.

Tous les guichets, sans exception, resteront fermés toute la journée. Il n'y aura pas de distribution par facteurs. Cependant, le service de lettres par express fonctionnera jusqu'à 1 heure de l'après-midi.

Les dépêches se fermeront à midi. Une levée des boîtes à lettres dans les rues se fera à 4h. de l'après-midi. Les succursales postales resteront fermées toute la journée. Victor GAUDET, Directeur du District postal.

Ecole supérieure Saint-Henri

La lecture publique des notes est lieu le dimanche 23 décembre, à 3h. de l'après-midi, sous la présidence de M. le curé de Saint-Henri. Une assistance des plus distinguées remplira la salle. Au programme, une spirituelle et instructive comédie fort bien rendue, puis de jeunes orateurs en anglais qui promettent et de futurs chimistes très à l'aise à travers leurs flacons. A noter également quelques débits et un superbe choeur de Noël à 5 voix.

Les jeunes gens furent remarquables de tenue et de distinction. Les premiers de chaque groupe firent bon accueil à l'amicale des Anciens dans l'Amicale des Anciens d'élèves par son président, M. Lucien Danis, et la direction de l'école. (Communiqué).

Archevêque de Québec depuis trois ans

Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve célèbre aujourd'hui le 3e anniversaire de son élection au siège archiepiscopal de Québec. Son Eminence est le 20e évêque et le 8e archevêque de Québec. Elle fut créée cardinal au consistoire secret du 13 mars 1933, du titre de Sainte-Marie-des-Anges. Elle est le 4e cardinal canadien. C'est impossible et par-dessus l'INTERIEUR — l'ipfluta

"Sur les routes de France"

(Par G.-J. MAGNAN) (Editions Beauchemin) De l'Action nationale de décembre: Sur les routes de France l'on ne découvre pas seulement de beaux sanctuaires, de vieilles et charmantes églises, de fiers châteaux; l'on apprend aussi de l'art et de l'histoire, l'histoire de la France catholique et aussi l'histoire canadienne. Sur les routes de France, M. Magnan ne perd aucune occasion d'évoquer les souvenirs des aïeux canadiens. Je connais peu de pages aussi touchantes que celles du pèlerinage de l'auteur au berceau de ses ancêtres du Pôitou. Le voyageur sait raconter, en style vif. Par son émoion de qualité saine, par son esprit chrétien, peu de livres sont aussi propres à révéler aux enfants et aussi aux grandes personnes le visage de la France que nous aimons, toute cette richesse morale et culturelle où nous avons besoin d'aller retremper notre fidélité française.

LES FAUGILLEURS

En vente au Service de librairie du Devoir, à Montréal. Prix, 75 sous.

Notes maritimes

De Rimouski à la Côte Nord

Les affaires augmentent graduellement entre Rimouski et la Côte Nord. La Compagnie de transport du bas Saint-Laurent, qui annonçait récemment le lancement en janvier d'un nouveau bateau très moderne pour relier les deux rives, laisse entendre aujourd'hui qu'elle projette de faire construire un second navire en 1936. Elle exploite un service de trois bateaux, mais ils se révèlent insuffisants. L'an dernier, selon ce que vient de déclarer M. J. A. Billant, président de la compagnie, de passage à Montréal, ces navires ont transporté pour \$75,000 de marchandises d'une rive à l'autre. Les gens de la Côte Nord ont besoin de produits agricoles et alimentaires; ils ont besoin aussi d'expédier à la rive sud leur poisson.

Le cabotage s'accroît

L'année 1934 demeura remarquable pour le port de Montréal par l'accroissement du nombre des caboteurs qui l'ont visité. En 1933, 313 caboteurs sont venus au port de Montréal, des ports du bas St-Laurent. Cette année, ce nombre s'est accru de 84 et a atteint 397. Le tonnage réuni des divers caboteurs a été de 3,745,984 tonnes.

L'Emile Franquai" sain et sauf

Après cinq jours d'inquiétude et de misère, le commandant de Gryse et les passagers et les membres d'équipage de son cargo belge, l'Emile Franquai, sont enfin entrés dans le port de Halifax, hier soir, et y ont profondément dormi. Le capitaine n'a jamais autant craint pour la vie des gens de son bord et pour la sienne propre. Pendant la guerre ce loup de mer a connu des situations bien critiques, mais les cinq derniers jours élipsent tout. Trois vaisseaux se sont portés au secours du cargo belge: le Lady Laurier, du ministère de la marine; les remorqueurs Foundation et Ban Shee.

Goûlette perdue en mer

Le vapeur Foremost est rentré au port de Saint-Jean sans avoir pu découvrir une goûlette, désespérée au large de Saint-Jean. On ignore encore le nom de cette goûlette.

Le livre canadien est trop cher!

Depuis longtemps, il est devenu de mode, pour ceux qui essaient de justifier leur indifférence envers nos lettres, de prétendre que le livre canadien se vend trop cher. C'est trop cher, disent les éditeurs, parce que la vente est trop restreinte, les tirages trop faibles. Cercle vicieux que personne n'ose briser. Les Editions Albert Lévesque, toujours à l'affût des grandes initiatives, acceptent les risques d'une réduction de prix. Afin de servir les lettres chez nous et de promouvoir une large diffusion des livres canadiens, ils viennent de porter à \$0.60 le prix de vente de la majorité de leurs ouvrages d'imagination: romans, nouvelles, poésies et pièces de théâtre. Le public donnera la mesure de sa sincérité en encourageant cette initiative.

Comptant sur cet appui qui leur permettra de venir, les Editions Albert Lévesque inaugurent une nouvelle série à \$0.60, dont le premier volume est un roman de Mlle Lucie Clément, intitulé "En marge de la vie". Son ouvrage est, sans contredit, l'un des mieux inspirés et des mieux composés de notre littérature romanesque. Ce n'est pas un roman à thèse, quoiqu'il s'en dégage une leçon très actuelle à l'égard des mariages mixtes. Ce n'est pas non plus un roman désespérément d'actualité, mais un roman canadien. Il s'agit d'un drame intime, d'une psychologie prenante, soit celui qui étroit l'âme de toute épouse victime d'une union mal assortie. L'héroïne qui a créé Mlle Clément reste humaine. Et la grande valeur de l'intrigue, c'est non seulement sa puissance, mais sa vraisemblance.

"En marge de la vie", roman de 192 pages, d'une élégante présentation, constituera un cadeau de fêtes très apprécié. On le trouve, au prix de \$0.60, au Service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Excursion à Boston

M. E. C. Elliott, agent général du service des voyageurs du Canadian National, annonce que sa compagnie convoiera des prix spéciaux en fin de semaine pour permettre aux personnes de Montréal de se rendre à Boston et les villes avoisinantes. Des trains à destination de Boston et d'autres points de la Nouvelle-Angleterre, tels que Holyoke, Springfield, Fitchburg, Worcester et Providence quitteront la gare Bonaventure, samedi, le 29 décembre, à 9.25 a.m. et à 9.30 p.m. Ces trains arriveront à Boston à 7.20 p.m. et à 8.17 a.m. Les coupons de retour de ces billets d'excursion seront valables jusqu'à mercredi, le 2 janvier.

En fin de semaine, Montréal recevra la visite d'excursionnistes de Washington, Baltimore, Philadelphie, New-York, Boston et des Etats de la Nouvelle-Angleterre, qui viendront célébrer la nouvelle année au Canada.

Le tarif des taxis à Québec

Québec, 28. (D.N.C.) — Dans un jugement qu'elle a rendu ce matin, la Commission des Services publics décrète que les taxis en service à Québec devront charger 45 cents de la course dans les limites de la ville lorsqu'ils n'auront pas de taximètre; s'ils l'ont ils devront charger un tarif de vingt cents pour le premier cinquième de mille et dix cents chaque 2-5 de mille additionnel.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

LA RADIO

(Suite de la page 4)

8.00 Partie de hockey.
8.30 Revue du samedi.
11.00 Le reporter sportif Molson.
CFCF 500 m., 600 kil.
11.15 Institut pour les aveugles.
12.00 Quatuor Archaire.
2.00 Metropolitan Opera: "Lucia di Lamermoor", de Donizetti.
3.45 Musique Hartney.
8.00 Art in America.
9.00 Joute de hockey.
10.30 Orchestre.
CHLP — 266 m., 1,120 kil.

8.25 Sommaire.
8.30 L'heure exacte.
8.32 Culture physique.
8.45 Musique Hartney.
9.00 Chansons françaises.
9.30 Les valeurs favorites.
10.00 Association canadienne-française des aveugles.
10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.45 Musique d'orgue.
11.50 L'heure exacte.
12.00 L'heure des dames.
1.15 Variétés.
1.30 L'heure exacte. Fin de l'émission.
4.45 Sommaire.
5.00 L'heure exacte.
5.01 Radio-Annuaire.
5.30 Mail-Memo.
5.45 Pour vous plaître.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Prédiction des ouvriers du Canada.
6.30 Vagues musicales.
7.00 L'heure du crépuscule.
7.30 L'heure exacte.
7.30 Graphologie.
7.45 The Walkiki serenaders.
8.00 Orchestre.
9.00 John Gilbert et son orchestre.
10.00 Trio de concert.
10.30 Harmonica.
11.00 L'heure exacte, fin de l'émission.

LONGUEURS D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles.

Postes	Mètres	Kilocycles
CRAM	329.7	910
CKAC	411	730
CFCF	500	600
CHLP	266	1,120
CHRC	485	645
CKCV	200	1,500
CKYV	340.6	860
WEAF	454.3	660
WJW	594.5	500
WGY	379.5	790
WTC	282.8	1,080
WLWL	272.6	1,100

POSTES DE LA C. C. R.

Provinces Maritimes: Kilocycles
CHNS: Halifax 1050 à 930
CPBN: Fredericton 1030 à 550
CJCB: Sydney 880 à 1240
CHS: Saint-Jean 1210 à 1120
CHGS: Summerside 1120 à 1500
Québec: Kilocycles
CRCS: Québec 930 à 1050
CRCS: Chicoutimi 1300 à 850
CRCA: Windsor 840 à 1020
CRNC: Toronto 1030 à 1420
CRCS: Toronto 960 à 840

Provinces de l'Ouest: Kilocycles
CJOC: Lethbridge 940 à 1230
CFCF: Saskatoon 1230 à 840
CRK: Winnipeg 780 à 910
Colombie Britannique: Kilocycles
CJAT: Trail 1200 à 910
CRKY: Kelowna 1210 à 630
CJCF: Kamloops 1310 à 880

Les "Concerts Symphoniques de Montréal"

UN TRES BEAU PROGRAMME. DIRIGE PAR ROSARIO BOURDON. AUQUEL FIGURERA LE PIANISTE LEO-POL MORIN

Les premières répétitions de l'Orchestre des "Concerts Symphoniques de Montréal" ont démontré aisément l'excellence de cet ensemble de soixante-dix musiciens que viendra diriger M. Rosario Bourdon, le 14 janvier prochain. Le programme est d'ailleurs de nature à faire valoir les qualités de l'orchestre: "Leonore No. 3" de Beethoven, "Symphonie Pathétique" de Tchaikovsky, "Caprice Brillant" de Mendelssohn, "Le papillon" de Calixa Lavallée, "Prélude à l'Après-midi d'un Faune" de Debussy, "Ouverture de Sakuntala" de Carl Goldmark et trois pièces de la "Suite de l'Arlesienne" de Bizet.

L'orchestre est maintenant prêt à recevoir son chef, Rosario Bourdon, qui viendra tout d'abord répéter son programme avec les musiciens. Afin que le point M. Bourdon a demandé qu'on lui donne six répétitions avant le concert.

Le pianiste Léo-Pol Morin sera le soliste de la première audition des "Concerts Symphoniques de Montréal". Il jouera le "Caprice Brillant" de Mendelssohn.

Les cartes d'abonnements sont en vente chez Archambault, où les billets seront mis à la disposition du public un peu plus tard. (Communiqué)

A la Société des artistes musiciens

M. EUG. LAPIERRE REELU PRESIDENT

Samedi soir dernier avait lieu l'assemblée annuelle de la Société des artistes musiciens de Montréal. L'assemblée avait été convoquée pour un motif autre que celui des élections; mais elle a été convoquée pour l'année qui vient, crut bon de se faire confirmer dans ses fonctions ou de se faire remplacer. La plupart des conseillers sortant de charge ont été réélus. M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire National, a été confirmé dans ses fonctions de président. Les vice-présidents élus ont été M. Arthur Laurendeau et Camille Couture; trésorier, M. Alfred Mignault; secrétaire, M. Romain Pelletier; publiciste, M. Armand Renaud, qui fut félicité pour son ouvrage sur les musiciens d'Eglise de la région de Montréal. Enfin, les membres du conseil seront pour les deux années qui suivront: MM. J. J. Gagnier, Gérard Gamahe, Gabriel Cusson et Antonio Létourneau. Une brève discussion suivit les élections au sujet de la nécessité de pousser la réalisation de l'autonomie de la musique chez les Canadiens d'origine. Il y avait vingt sociétaires présents. (Communiqué)

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour trois réunions: Samedi, le 29 courant, Soeurs Grises (maison-mère), 1185 Saint-Mathieu, pour 8 heures p.m. Lundi, le 31 décembre, à Notre-Dame, dans la chapelle du Sacré-Coeur, au siège de l'oeuvre, pour 10 h. 30 p.m.

Mercredi, le 2 janvier 1935, chapelle des Carmélites, 351 Ave du Carmel, pour 8 h. p.m.

MONUMENT NATIONAL

MERCREDI 16 JANVIER
La Terre Vengée
du notaire Paul Guillet
Mélodrame en 3 actes
Interprété par
LA TROUPE BERTRAND

Billets chez J.-R. Grégoire, 3605 Ont. Est, FR. 0925; Nap. Latulippe, 4507 Wellington, WE. 0017; Armand Tailon, 5718 Charlemagne, CH. 2269-W.; Alex. Cousineau, 7353 DeNormanville, CR. 8080; J.-W. Desjard, 5420 N.-D. de G., DE. 9494; J.-M. Richard, 11762 Bois de Boulogne, BY. 0666; C.-E. Thivierge, 4834 Marquette, CH. 5857; C. Dumont, 6225 St-Vallier, CR. 6257; Elie Ducharme, 2982 Maplewood, EL. 2382; J.-H. Langevin, La Sauvegarde.

Sièges réservés 50c - 75c - \$1.00

CROISIÈRES D'HIVER

Les Bermudes

Deux ou trois départs hebdomadaires de New-York-Boston-Halifax

Aller et retour (4 jours en mer) 1ère classe, depuis \$60.

Séjour de 1, 4 ou 5 jours entre les raccroissements. — Hôtel, repas compris, par jour, depuis \$7.00

Chemin de fer de Montréal à prix réduits.

Antilles — Indes occidentales

N.-Y., de New-York — H. de Halifax — B. de Boston.

Navires	Départs	Durée	Prix minimum
Lady Nelson (3)	H. 6 janv.	30	210.00
—	B. 8 janv.	—	(Y)
Monarch of Bermuda (1)	N.-Y. 8 janv.	7	85.00
Lady Somers (2)	H. 9 janv.	20	155.00
—	B. 11 janv.	—	(X)
Queen of Bermuda (1)	N.-Y. 7 janv.	7	85.00
Fort St-Georges (10)	N.-Y. 18 janv.	22	150.00
Lady Hawkins (3)	H. 20 janv.	30	210.00
—	B. 22 janv.	—	(Y)
Lady Rodney (2)	H. 23 janv.	20	155.00
—	B. 25 janv.	—	(X)
Carinthia (7)	N.-Y. 26 janv.	6	70.00
Merissa (9)	N.-Y. 31 janv.	25	150.00

(X) Visites aux escales et hébergement à la Jamaïque, en plus \$34.
(Y) Visites aux escales et hébergement à la Guyane, en plus \$64.

- (1) Bermudes, Bahamas, Jamaïque.
- (2) Bermudes, Bahamas, Jamaïque.
- (3) Bermudes, St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, Ste-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane anglaise.
- (4) Venezuela, Curaçao, Colombie, Panama, Bahamas.
- (5) Bahamas, Jamaïque, Cuba.
- (6) Jamaïque, Panama, Cuba, Bahamas.
- (7) Bahamas.
- (8) Bermudes.
- (9) St-Thomas, Ste-Croix, Martin, St-Kitts, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, Guyane anglaise.
- (10) Comme no 9 moins Guyane.
- (11) Jamaïque, Cuba, Bahamas.

Méditerranée — Terre-Sainte

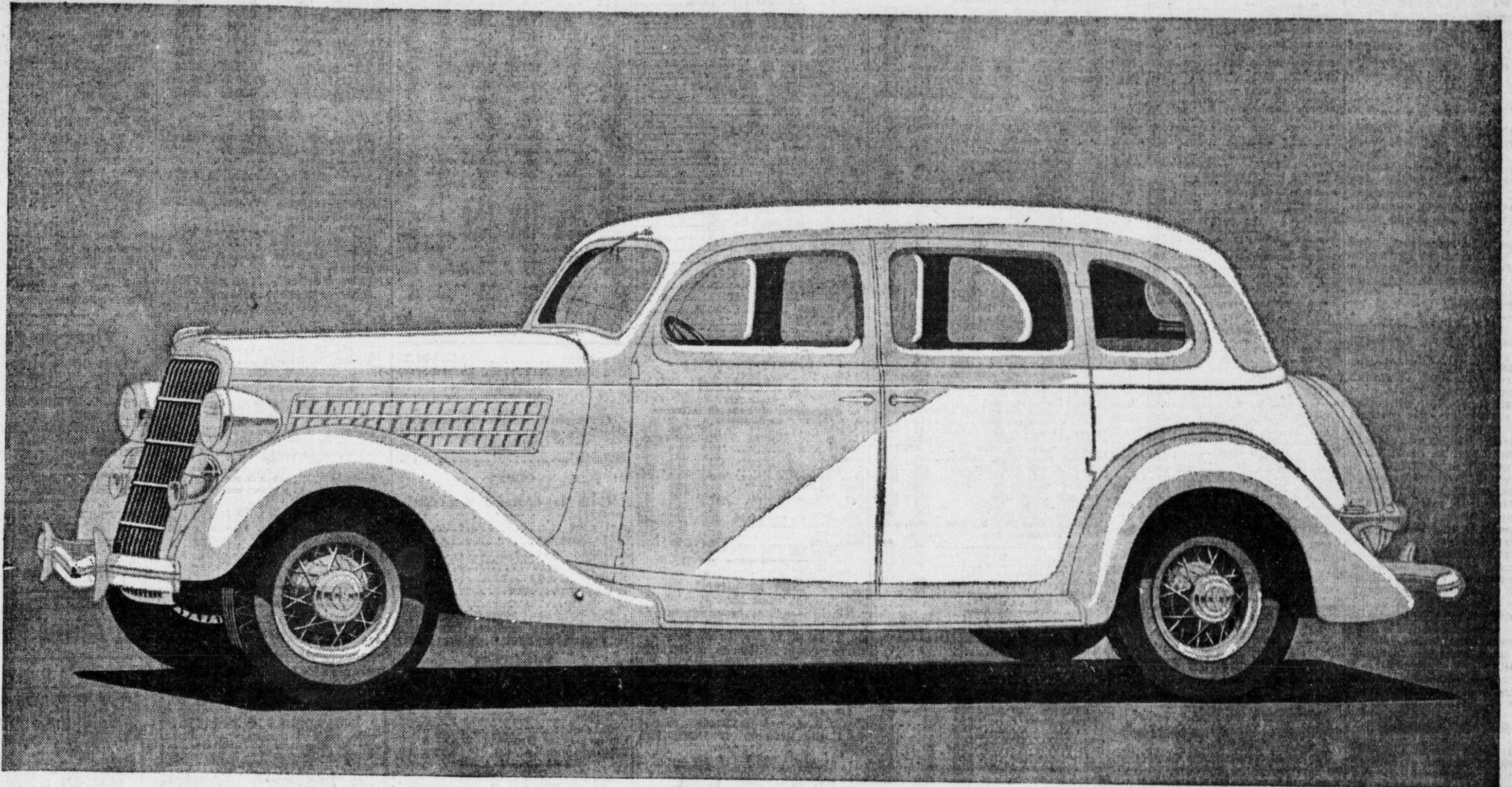
Navires	Départs de N.-Y.	Ports d'escales	Durée	Prix minimum	Touriste
Roma	26 janv.	16	40	\$45.	\$275.
Aquitalia	31 janv.	14	35	\$30.	\$280.
Samaria	2 fév.	30	60	\$25.	—
Conte di Savoia	13 fév.	12	29	\$60.	\$285.
Rex	27 fév.	12	29	\$60.	\$285.
Aquitalia	9 mars	13	32	\$20.	\$280.
Saturnia	27 mars	20	42	\$85.	\$275.

Tour du monde

Excursions comprises

Emp. of Britain	10 janv.	32	130	\$2.150.
Francia	12 janv.	33	139	1.750.

LA FORD V-8 DE 1935



De toutes les automobiles que la **St Ford** ait jamais fabriquées, la Nouvelle Ford V-8 de 1935 est la plus spacieuse et celle dont les proportions sont les plus imposantes. Sa ligne bien moderne, et de nouveaux accessoires riches, lui donnent l'aspect le plus séduisant.

Mais—et ceci est plus important qu'une simple question d'apparence—l'objectif particulier pour lequel elle a été conçue par nos techniciens fut d'assurer, sur les routes les plus impraticables, un roulement d'une telle souplesse que les occupants de la banquette arrière y trouvent le même confort que s'ils étaient assis à l'avant.

CE CONFORT EST À LA HAUTEUR DES PERFORMANCES IMPECCABLES DU MOTEUR V-8

Cette élasticité, cette souplesse presque aérienne, résulte de trois principes fondamentaux qui, jusqu'ici, n'avaient pas encore été réunis dans une automobile de prix vraiment abordable.

1. Répartition scientifique du poids du véhicule, obtenue en avançant de 8 1/2" le moteur et la carrosserie.

2. Nouvel agencement des sièges, grâce auquel la banquette arrière, rapprochée du centre de la voiture, est plus loin du pont arrière et, conséquemment, moins exposée aux contre-coups.

3. Nouveau mode de suspension sur des ressorts plus flexibles et plus longs, ce qui a permis de porter à 123" la distance qui les sépare.

Ces modifications créent ce que nous nommons "l'Équilibre Médian"—qui vous apporte un roulement plus ouaté que jamais, ajoute à

Une Nouvelle Ford V-8, dont le Prix Met à la Portée de Millions de Canadiens une Beauté Nouvelle, une Sécurité Plus Complète, un Roulement d'une Incroyable Élasticité.

la stabilité du véhicule, et le rend encore plus maniable. On peut, en toute sécurité, augmenter de 7 ou 8 milles la vitesse dans les virages.

NOUVEAUX FREINS — NOUVEL EMBRAYAGE — DIRECTION PLUS DOCILE

Bien d'autres perfectionnements rendent la Ford V-8 de 1935 encore plus facile à conduire. Tout en exigeant beaucoup moins de pression sur la pédale, ses nouveaux freins vous feront stopper plus promptement. Un embrayage d'un nouveau genre, plus facile à déprimer, utilise la force centrifuge pour augmenter l'efficacité aux grandes vitesses. Enfin, son nouveau mécanisme de direction redouble sa maniabilité.

Autres notables caractéristiques de la Nouvelle Ford V-8:

Moteur Ford V-8—sûr, précis, économique. Ventilation du carter, vilebrequin alliage d'acier coulé, paliers de biel-

les flotteurs plomb-cuivre, et nombre d'autres perfectionnements.

Nouvelles carrosseries tout acier corroyé, aux lignes bien dans l'esprit moderne.

Nouvelles portières arrière, plus larges—portières avant ouvrant vers l'avant.

Nouvelle armature en X, surbaissée, à double cannelure, plus solide, plus rigide. On monte dans l'automobile et on en descend plus facilement.

Couleurs riches et du meilleur goût, y compris un traitement bronze des modèles de luxe.

Capitonnage, tenture, garnitures, accessoires nouveaux et luxueux—nouveaux sièges, dossiers et coussins plus moelleux.

Nouveau tableau de bord, conçu dans l'esprit moderne, jauge à huile et essence combinée et indicateur thermique—dans les modèles de luxe.

Système d'aération, parfaite visibilité. Ventilateur d'avant réglable. On peut ouvrir le pare-brise.

Lames de ressorts chantreïnées—Flexibilité, suppression du grincement.

Freins plus gros, à nouveau portant plus large—sécurité, confort.

Carrosseries isolées—contre le bruit et les températures extrêmes.

LE MOTEUR V-8 A FAIT SES PREUVES

Nous avons conservé, dans la Nouvelle Ford V-8 de 1935, le moteur V-8 qui a déjà démontré à plus d'un million d'usagers son caractère éminemment économique et la sûreté parfaite, la précision, de son mécanisme. On y a apporté quelques perfectionnements, mais sa structure essentielle reste telle quelle. Les 90 c.-v. de cette Ford V-8—capable de faire 85 milles à l'heure—assurent au Fordiste les plus brillantes performances.

La Nouvelle Ford V-8 est exposée chez nos dépositaires. Nous vous invitons à l'y aller voir et, mieux encore, à la conduire vous-même. Elle réserve d'agréables surprises à l'automobiliste le plus habitué.

PRIX MODÉRÉS DE LA FORD V-8

11 CARROSSERIES - Coupé (5 places), \$645; Sedan Tudor, \$665; Sedan Fordor, \$750; MODELES DE LUXE - Routière (avec Dickey), \$715; Coupé (3 places), \$720; Phaéton, \$725; Sedan Tudor, \$730; Cabriolet (avec Dickey), \$815; Sedan Fordor, \$810. SEDANS DE TOURISME, à malle incorporée à la carrosserie - S. de T. Tudor, \$750; S. de T. Fordor, \$830.

(Prix f.a.b. East Windsor, Ontario, Pare-chocs, pneu de rechange et taxes en plus. Paiement initial modique. Conditions faciles.)

DOCUMENTATION COMPLÈTE CHEZ LE PLUS PROCHE DÉPOSITAIRE FORD

LATIMER TRUCK SALES, LTD., 1515 rue Saint-Jacques ouest Ventes et Service Ford	GENEREUX MOTOR CO. LTD., 2144-46 rue Bleury Ventes et Service Ford	JARRY & FRERE, 4382 rue Saint-Denis Ventes et Service Ford	JARRY & FRERE, 6460 Boul. St-Laurent Ventes et Service Ford	PAGE & SON LIMITED, 3762 rue Wellington, Verdun Ventes et Service Ford	CUMMING-PERRAULT LTD., 1628-30 rue Ste-Catherine ouest Ventes et Service Ford
---	---	---	--	---	--

Le congrès de la maison Ford

Les souhaits de M. Henry Ford aux vendeurs de la région de Montréal — M. Edsel Ford prédit une année prospère — Des contrats pour 12 millions — La compagnie Ford a tenu son deuxième congrès international an-

nuel hier dans les principaux centres des Etats-Unis et du Canada. Hier après-midi, grâce à des installations téléphoniques particulières, les vendeurs de la région de Montréal ont eu l'avantage d'entendre Henry Ford qui leur a offert ses souhaits de bonne année. Le fils de Henry Ford, Edsel, M. Campbell, représentant de la compagnie Ford pour le Canada et l'Empire britannique, l'ingénieur en chef de la compagnie ont encore parlé au

téléphone au cours de l'après-midi. M. Edsel Ford a prédit hier que l'année sera prospère pour l'industrie et le commerce, mais a averti qu'on ne doit pas baser les opérations de 1935 sur l'amélioration remarquable qu'a déjà accusée l'année 1934. Henry Ford s'est borné à offrir ses souhaits de la saison et à suggérer aux vendeurs que s'ils sont prospères, ils rendront les autres prospères. Edsel Ford, qui est pré-

sident de la compagnie, a commenté la situation des affaires au cours de l'année écoulée et déclaré que l'industrie jouira encore cette année d'une prospérité plus grande encore. Il a ensuite annoncé que la compagnie a déjà donné des contrats pour 12 millions de dollars à même les 20 millions qu'elle a décidé d'affecter à son programme d'expansion. Il a ajouté que la compagnie continuera à vendre des autos à bon marché et a prédit que

les ventes iront très bien cette année, moins bien toutefois qu'en 1933. Les principaux changements dans les marques Ford annoncées par Edsel Ford comportent les améliorations suivantes: l'emplacement des carrosseries sera de huit pouces de plus; le moteur sera placé plus à l'avant et les sièges seront remis en harmonie avec le reste de la carrosserie. La liste des prix fait voir deux diminutions et sept augmen-

tations. Les prix vont de \$495 à \$655.

Les funérailles du notaire Lemire

Les funérailles du notaire J.-E. Lemire ont lieu demain matin à l'église Saint-Henri.

Aux bienfaiteurs et amis de l'hôpital du Sacré-Coeur

Le personnel religieux exprime sa gratitude et présente ses meilleurs souhaits pour que l'année mil neuf cent trente-cinq leur soit à tous, par la grâce de Jésus-Enfant, une joyeuse messagère de paix, de bonheur et de prospérité. (Comm.)

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or
Londres, 28. (P.A.) — Le cours de l'or reste ferme à 140s. 10 1/2 d.

Cours de l'argent
Londres, 28. (P.A.) — Le cours de l'argent a avancé de 1-4 à 24 3/8 d.

Montréal. (P.C.) — Les cours ont avancé de 10 à 15 points à Montréal. Des opérations de mars ont été vendues à 54.90 tandis que les offres à l'ouverture pour les autres options étaient comme suit: déc. 54.25; jan. 54.35; fév. 54.65; avr. 55.10; mai 55.45; juin 55.80; juil. 56.10; sept. 56.75.

Cours du sucre
New-York, 28. (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: jan. offre, 1.77; mars, offre, 1.81; mai, offre, 1.86; juil. offre, 1.89; sept. offre, 1.92; déc. 1.97.

Les affaires
New-York, 28. (P.A.) — D'après le rapport de Dun and Bradstreet, le volume des affaires pour Noël a été de 25 à 40 pour cent plus considérable que l'an dernier aux Etats-Unis, suivant les commerces. On se demande même si le mois de décembre n'aurait pas été le meilleur depuis 1929.

On rapporte, d'autre part, que l'industrie de l'auto est particulièrement active, ce qui devra augmenter encore la production de l'acier.

Winnipeg Electric

M. Edward Anderson, président de Winnipeg Electric Company, vient de publier un rapport qui intéresse particulièrement les détenteurs d'obligations, première hypothèque, de la compagnie. "Les comités, écrit-il, qui représentent les porteurs de diverses catégories de valeurs de Winnipeg Electric et des filiales ont élaboré un plan de fusion et de réajustement concernant la compagnie et ses subsidiaires. L'on avait anticipé que le plan serait présenté avant le 1er janvier 1935, mais, dû à des retards non prévus, le plan ne peut être soumis actuellement aux porteurs de titres".

M. Anderson atteste que vu les circonstances actuelles, le paiement du principal sur les obligations 5 p.c., première hypothèque, échéant le 1er janvier prochain, doit être différé jusqu'à ce que le plan soit terminé, mais que le coupon d'intérêt dû le 1er janvier 1935 sera payé comme à l'ordinaire et qu'un intérêt équivalent à 5 p.c. par année s'accumulera sur les obligations jusqu'à leur remboursement.

A la Chambre de Commerce

Il est probable que la Chambre de commerce nommera à l'heure de son secrétaire sortant de charge, M. Groves-Contant. Celui-ci quittera la position de secrétaire le 31 décembre. Plusieurs noms ont été suggérés et un comité de la Chambre sera appelé à faire un choix.

Contrairement à M. Contant, le nouveau secrétaire sera engagé comme fonctionnaire et non pas élu par la Chambre. Ce sera un chef de secrétariat et un secrétaire honoraire sera élu.

La construction

D'après les rapports MacLean sur la construction, les contrats accordés en décembre avaient une valeur de 6 millions de dollars contre 10 1-2 millions en novembre et 8 1-4 millions en décembre 1933. C'est Québec qui vient en tête avec une valeur totale de 2 3-4 millions puis l'Ontario avec un peu plus de 2 millions.

Pour l'année, la valeur des contrats accordés a été de 125 3-4 millions de dollars contre 97 1-3 millions en 1933, une augmentation de 29 pour cent. En 1932, la valeur avait été de 132 3-4 millions.

Les dividendes

D'après une compilation faite par la maison Bonnard and Co., membres des bourses de Montréal et de Toronto, la valeur des dividendes qui seront payés en décembre sera de 47 millions, soit plus du double du montant payé en décembre 1933, alors qu'ils se totalisaient à 22 1-2 millions. Durant l'année, un total de 196 millions de dollars a été payé contre 141 1-3 millions en 1933 et 162 3-4 millions en 1932.

Cours du café

New-York, 28. (P.A.) — Le marché du café, peu actif, reste ferme. Rio: mars, offre, 7.12; mai, offre, 7.25; juil. offre, 7.42; sept. non coté.

Santos: mars, offre, 10.35; mai, offre, 10.35; juil. offre, 10.35; sept. non coté.

Les grains

Chicago, 28. (P.A.) — Liverpool ayant encore fléchi et la température douce se continuant dans les régions productrices américaines, les cours du blé et du maïs ont continué de fléchir ce matin tel. L'activité d'autre part est faible.

Canadian International Trustee Shares

Le Trust Général du Canada annonce qu'une distribution de 80.096078 par part sera faite le 1er janvier prochain sur tous les certificats modifiés et une distribution de 80.095956 par part sera faite à la même date sur tous les certificats originaux actuellement en cours. Ces sommes comprennent les dividendes réguliers et supplémentaires, bonis, intérêt sur le fonds de réserve et ajustements sur change américain, provenant de tous les titres contenus au portefeuille.

Bourse de New-York

New-York, 28. (P.A.) — Les cours se sont améliorés ce matin. Les industriels, les utilités et les ferroviaires ont été du nombre. Il y a eu un certain mouvement de liquidation de quelques spéculateurs en vue d'établir leurs positions pour l'impôt sur le revenu.

Au nombre des titres qui se sont avancés jusqu'à un point remarquable National Bimetal American Telephone, Industrial Rayon, Celanese, General Motors, Consolidated Gas, Santa Fe, N. T. Central, Sears-Roebuck, National Distillers, American Car et U. S. Smelting.

L'activité a considérablement diminué dans la deuxième heure et il y a eu peu de changements dans les cours.

Les obligations

Compliation de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Limon) Offre dans

Table listing various bonds and securities with columns for name, price, and yield.

Les rendements

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Limon) Offre dans

Table showing yields for various bonds and securities.

Les rendements

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Limon) Offre dans

Table showing yields for various bonds and securities.

Les rendements

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Limon) Offre dans

Table showing yields for various bonds and securities.

691 le mois correspondant de 1933. La somme des financements est de \$1,488,157 au lieu de \$2,006,369 et \$1,003,467 respectivement.

Les Syndicats catholiques

Les souhaits de l'aumônier général, M. l'abbé Jean Bertrand. Nous cueillons dans la Vie syndicale les impressions de fin d'année et les souhaits du Nouvel An de M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des Syndicats catholiques et nationaux de Montréal.

"Au cours de l'année qui s'achève, le mouvement syndical catholique a connu de durs labeurs et de rudes épreuves. "La patience, la volonté, le courage de ses chefs et de ses militants ont été bnis de la Providence. Le Syndicalisme national catholique sortira de la crise plus fort que jamais; mieux compris de l'élite et des masses.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Table of exchange rates for various countries and currencies.

A MIDI

Cours officiels tels que fournis par la Presse Canadienne:

Table of official exchange rates.

Vient de paraître

"Petit Office et Heure-Sainte en l'honneur du Saint-Esprit".

Pie XI ayant recommandé récemment la dévotion au Saint-Esprit comme remède aux maux de notre époque, profitons du temps des étreintes pour faire connaître le "Dieu inconnu".

En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$3.50 le cent ou 5 sous l'unité.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

Sur le Curb

(P.C.) — Sous la conduite de Distillers Seagrams qui a avancé de 1 3-4 à 15 3-4, la plupart des titres se sont améliorés sur le Curb.

Imperial Oil et International Petroleum se sont améliorés tandis que Walkerville et Beauharnois ont fléchi légèrement.

Statistiques

Le nombre indice de 23 titres miniers sur une base de 1926-100 marqué 125.8 la semaine terminée le 20 décembre comparativement à 123.9 la semaine précédente. 19 titres de mines d'or ont monté de 123.4 à 125.5 et 4 titres de métaux communs de 129.4 à 130.5.

Bourse des mines

Cours fournis par la maison CWANG, BURKE & Co., 222, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Les ventes d'immeubles

Quartier Mercier: rue Côte St-Léonard de Port-Maurice, bat. lot no 430; terrain 33 arpents, 63 arpents, D. David vend à U. Jodoin \$5,000, R. Lavallée, notaire, 1934.

Cours des trusts fixes

Am. America Trust 2 1/2 % 31.4
Can. Inter. Trust 4 1/2 % 41.3
"Diversified Trust "B" 2 1/2 % 28.5
"Diversified Trust "C" 2 1/2 % 28.5

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTREAL
LES CEREALES
Blé Northern No 1 84
Blé Northern No 2 81
Avoine No 2 52
Avoine No 3 48
Avoine d'alimentation 46

Financements d'automobiles

Le nombre d'automobiles financées en novembre est de 4,179 contre 5,466 le mois précédent et 2,719 le mois correspondant de 1933.

Production de pierre

Les chargements de pierre effectués par les carrières canadiennes au cours de 1933 s'élevèrent à 2,939,574 tonnes ayant une valeur de \$2,996,576 au lieu de 4,690,922 tonnes et \$4,938,461 en 1932, et 8,397,860 tonnes et \$11,070,184 en 1931. Le total de 1933 comprend 256,723 tonnes de granite, 2,572,911 de pierre calcaire, 10,897 de marbre et 99,043 de grès; en plus, une carrière en Colombie britannique a expédié 250 tonnes d'ardoise valant \$3,750. Les cimenteries nationales ont consommé en outre 616,364 tonnes de pierre calcaire.

Financements d'automobiles

Le nombre d'automobiles financées en novembre est de 4,179 contre 5,466 le mois précédent et 2,719 le mois correspondant de 1933.

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No 81545, Cour de Record, Cité de Montréal, demanderesse, vs Canadian Radio and Phonograph Co., Mises D'ordre Peit. Le huitième jour de Janvier 1935 à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de ladite défenderesse au No 3573 (ch. 150) rue St-Laurent devant le juge de la Cour de Justice des lieux et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en clavigraphes, filières, articles de bureau et accessoires de radios et phonographes. Conditions: argent comptant, D. Fortin, H.C.R. Montréal, le 27 décembre 1934.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Gauthier, L.C., M. Gauthier, L.C., G.-J. Pabon, I.C. et Architecte

Les Ingénieurs Associés

10 St-Jacques Ouest - HA. 0482

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC.

COURTIERS EN ASSURANCES

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDEAU & GARNEAU

159 OUEST, RUE CRAIG

AVOCATS

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P.

111 COTE DE LA MONTAGNE

AVOCATS

Vanier & Vanier

111 COTE DE LA MONTAGNE

PROFESSEUR

René Savoie, I.C., I.E.

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

ENCADREURS

Excellent choix d'eaux-fortes et d'ouvrages d'art de nos artistes pour les CADEAUX DES FETES chez

Morency Frères Ltée

458, rue Sainte-Catherine est

Compagnie d'Assurance sur la Vie

SAUBEGARDE

NARCISSE DUCHARME, président

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

1448 RUF SHERBROOKE, OUEST

LA VIE SPORTIVE

Les Bruins sont blanchis par Montréal

(Par X.-E. NARBONNE)

Les Maroons ont été très veinards hier soir lors de leur joute avec les Bruins de Boston et la victoire de Montréal par 1 à 0 est le résultat de la chance et nous exprimons cette opinion sans aucun esprit de partialité. Le point enregistré par Hooley Smith, à la fin de la première période, a été contesté par les visiteurs et l'arbitre Mike Rodden aurait dû, en toute justice, déclarer ce point, car le capitaine du Montréal était à l'intérieur du cercle tracé devant les buts de Tiny Thompson et en vertu des règlements de la Ligue Nationale un point ne peut être accordé lorsque le gardien des buts a la vue obstruée par un joueur du club visiteur ou que ses mouvements ne sont pas libres et cela à cause de la présence d'un adversaire dans la zone strictement réservée à la sentinelle des buts. L'officiel de Toronto fit la sourde oreille aux réclamations des Bruins et accorda le point au club local, le seul compte au cours de la soirée et qui donnait la victoire à l'équipe de Tommy Gorman par un résultat de 1 à 0 et permettait au Montréal de compter sa deuxième victoire consécutive sur les protégés de MM. Adams, Ross et Patrick.

Les Maroons furent également favorisés par une décision de l'arbitre McCurry, qui est probablement le plus incompétent de la N. H. L., lorsque Nelson Stewart fut expulsé du jeu pour deux minutes lorsqu'il tenta de dégager son bâton tenu par Lionel Conacher. Cette punition fut désastreuse pour les Bruins, car c'est pendant l'absence de Nel que les Maroons obtinrent leur premier point.

La joute fut excessivement rapide et intéressante et si nous faisons exception de la première période alors que les bâtons étaient portés haut et que la mise en échec était dure, le jeu ne fut pas rude, mais dans la deuxième période O'Neill et Cain échangeaient des coups de poings sur la glace et durent prendre un repos forcé de cinq minutes à la suite de la punition majeure infligée par Mike Rodden. Thompson et Connell firent des arrêts de toute beauté, mais nombre de coups ont été bloqués par hasard et des lancers ont parfois saisi dangereusement sans venir frapper le poteau des filets et éviter des points tant pour le Montréal que pour le Boston.

Sur la défense, Babe Siebert fut le plus effectif du côté des visiteurs tandis que Steve Evans et Wentworth furent solides pour les Maroons, mais Shore et Conacher, deux vétérans du hockey, n'ont pas fait merveille et le grand Jack Portland, obtenu du Canadien par le Boston, n'a pas montré d'amélioration et n'a pas montré d'amélioration en voulant débarrasser le territoire des Bruins.

Sur l'attaque, Blinco, Ward, Trotter et Earl Robinson furent les plus agressifs tandis qu'O'Neill, Clapper et Beattie furent les joueurs de Boston qui donnèrent le plus de fil à retordre aux locaux.

Paul Haynes et McManus ne revêtirent pas l'uniforme pour le club local étant tous deux sur la liste des malades mais Bob Gracie a fait son apparition sur l'alignement des Maroons et fit assez bonne figure.

Composition des équipes:

Boston		Maroons	
Thompson	but	Connell	but
Shore	déf.	Wentworth	déf.
Siebert	déf.	Evans	déf.
Kaminsky	centre	Smith	centre
Darry	ail.	Northcott	ail.
Clapper	ail.	Ward	ail.
Maroons, substitués:		Conacher,	
Shields, Blinco, Trotter, Robin-		son, Gainer, Gracie, Cain, Marker,	
Boston, subs:		Stewart, Gagnon,	
O'Neill, Hill, Sands, Portland, Mc-		Ineally, Beattie, Jerwa,	
Arbitres:		Rodden et McCurry,	
Première période			
1. Maroons, Smith (Went-		worth-Northcott-Ward)	19.22
Punition: Stewart			
Deuxième période			
Pas de point.			
Punitions: Siebert et Trotter, (mineures), O'Neill et Cain (ma-			
jeures).			
Troisième période			
Pas de point.			
Punition: Evans.			

Belle victoire de Charlie Bélanger

Londres, 28 — Charlie Bélanger, champion mi-lourd du Canada, a mis Al Burke hors de combat hier soir à la cinquième ronde d'un match qui devait en durer 12. L'arbitre arrêta la rencontre lorsque Poell gauche de Burke fut sérieusement coupé, et il accorda un K.O. technique au Canadien.

HOCKEY FORUM Samedi, 29 déc. à 8 h. 30 p.m.

AMERICAINS VS CANADIENS

Entrée générale (rue Saint-Luc) 50c
3,000 sièges 75c, 1.00, 1.25
2,500 sièges 1.50, 1.75, 2.00

sièges de loges et promenade, 25c
Tous ces prix comprennent le repas
L'on peut retenir ses places par télé-
phone.

BILLET EN VENTE MAINTENANT.

Les Leafs victorieux à New-York

New-York, 28. — Les Américains de Bill Dwyer ont donné du fil à retordre aux Leafs, de Toronto, hier soir, dans leur joute de la Ligue Nationale, disputée au Madison Square Garden, en présence d'environ douze mille personnes, alors que les hommes de Joe Simpson ont forcé les meneurs de la section canadienne à jouer une période supplémentaire avant de pouvoir s'assurer la victoire sur les New-Yorkais par un résultat de 4 à 3, malgré l'avance de trois points prise à la première période.

Les meneurs de la ligue ont fait preuve de plus de résistance et Pep Kelly, l'un des juniors de l'équipe, a saisi son propre retour pour déjouer Worters après trois minutes du buzz supplémentaire.

Buzz Boll a enregistré deux buts des vainqueurs et Joe Primeau, un Pour les Américains, Rabbit McVeigh a commencé à exécuter le ralliement qui devait soulever l'enthousiasme de la foule. Puis ce fut au tour de Lorne Carr.

Toronto, qui a joué son jeu rapide et dur dont il est coutumier, semblait se reposer sur ses lauriers à la troisième période, lorsque le but de Burke l'a éveillé. En dépit de la défaite, Worters a fourni une exhibition des plus intéressantes jamais vues au Madison Square Garden.

Composition des équipes:

AMERICAIN		TORONTO	
Worters	but	Hainsworth	but
Brydge	déf.	Day	déf.
Smith	déf.	Hollett	déf.
Himes	centre	Primeau	centre
Oliver	ail.	Jackson	ail.
McVeigh	ail.	C. Conacher	ail.
Subs. Toronto: Clancy, Horner, Thoms, Boll, Kilrea, Cotton, Blair, Kelly, Metz.			
Subs. Américains: Dutton, Murray, Conn, Klein, Burke, Chapman, Carr, Schriener, Emms.			
Arbitres: Bill Stewart et Billy Bell.			
Première période			
1—Toronto, Boll	8.06		
2—Toronto, Primeau	13.14		
3—Toronto, Boll	13.29		
Punitions: C. Conacher, Murray.			
Deuxième période			
4—Américains, McVeigh	3.30		
5—Américains, Carr	1.18		
Punition: Kelly.			
Troisième période			
6—Américains, Burke	15.39		
Punition: Hollett.			
Pénalité supplémentaire			
7—Toronto, Kelly	2.44		
Punition: Brydges.			
Arbitres:			
Hainsworth	8 7 11	8-34	
Worters	8 15 0	6-38	

Les compteurs de la ligue Junior

Les joueurs du Crane sont actuellement en tête des compteurs de la Ligue Junior Mont-Royal et le gérant Eckstein est fort heureux de posséder un trio tel que Briau, Bessien et Armand qui mènent actuellement dans ce circuit. Webber, également du Crane, est au nombre des premiers compteurs de la ligue. Voici le classement à date:

B. A. P. M.	
Briau, Cranes	7 3 10 0
Bessien, Cranes	6 2 8 0
Armand, Cranes	4 3 7 0
Webber, Cranes	3 4 7 0
Arpuckle, Valois	3 2 7 2
Ratcliff, Lachine	3 4 7 4
Ward, Cranes	3 1 6 2
Jones, Verdun	4 2 6 4
Bessier, Cranes	3 3 6 4
Bouchard, Verdun	2 3 5 2
Coleman, Verdun	4 1 5 0
Rouleau, Lachine	2 3 5 0
A. Norman, St-Lambert	2 3 5 0
Dufresne, Villers	3 2 5 2
Desroches, Lachine	4 0 4 0
K. Ward, Lachine	3 1 4 0
McNicol, Cranes	2 1 3 2
Coughlin, Verdun	3 0 3 6
Edmondson, Verdun	2 1 3 0
Jennings, Valois	2 1 3 2
Pittsborough, Valois	0 3 3 2
E. Norman, St-Lambert	2 1 3 0
A. Norman, St-Lambert	3 0 3 0
Duval, Villers	2 0 2 0
McDonald, Villers	1 1 2 2
Meal, Villers	1 1 2 2
Bonin, Villers	1 1 2 2
Séguin, Villers	1 1 2 2
D. Bennett, St-Lambert	2 0 2 0
Maley, Lachine	0 2 2 0
Leroy, Lachine	0 2 2 0
Scott, Valois	1 1 2 0
Turcotte, Lachine	0 2 2 15
White, Valois	0 2 2 6
Ingram, Verdun	1 1 2 6
Hamilton, Cranes	1 1 2 2
Laurens, Verdun	1 1 2 2
Spence, Verdun	1 0 1 10
Chambert, Verdun	0 1 1 4
Glenora, Valois	0 1 1 4
Gilmore, Valois	0 1 1 4
Ruby, Valois	1 0 1 0
A. Moore, Lachine	0 1 1 0
Burbaill, Lachine	1 0 1 0
Burton, St-Lambert	1 0 1 0
Mercille, St-Lambert	0 1 1 0
Hamel, Villers	1 0 1 4

La raquette au National

Pour la première fois dans les annales de la raquette et pour la première fois à la Palestre, les raquetteurs du club National se rendirent en très grand nombre entendre la messe de minuit à la Palestre Nationale. Après la messe il y eut un délicieux réveillon servi par M. Eugène Rousseau, raquetteur lui-même; c'est donc dire qu'il connaissait très bien le goût des raquetteurs et que son réveillon fut des plus succulents.

La musique fut faite par Mlle E. Lee, et l'y eut chant par Mlle G. Deschênes. Après qu'on se fut bien amusé, le président donna comme prix de présence une belle dinde qui fut agréée par Mlle G. Bélanger, raquetteuse du National.

Le président tient à remercier tous ceux qui prirent part tant à la Messe de Minuit qu'au réveillon. Tous les membres des différentes sections sont priés de prendre note qu'il y aura assemblée vendredi le 28 courant à 8 hres 30 précises. Tous devront se faire un devoir d'y assister.

Détroit est défait par le Saint-Louis

Saint-Louis, 28. — La nouvelle publiée hier à l'effet que le club Saint-Louis cesserait ses opérations après le Jour de l'An a semblé stimuler l'ardeur chez les joueurs de Buck Boucher, car après avoir subi trois défaites aux mains des Ailes-Rouges de Detroit les Aigles ont pris une éclatante revanche hier soir en triomphant du club de Jack Adams par un résultat de 5 à 2 dans une joute des séries de la Ligue Nationale.

La première ligne d'attaque, composée de Brydson, Howe et Voss, a donné la victoire aux locaux hier soir, et ce trio a reçu un excellent appui de Wasnie et de Frank Finnigan, tandis que Johnny Sorrell a compté les deux points du club visiteur au début de la troisième période.

Bill Beveridge a eu une excellente tenue dans les filets du club local et fit 41 arrêts, soit 20 de plus que Normie Smith, gardien des buts du Detroit.

Composition des équipes:

Détroit		Saint-Louis	
Smith	but	Beveridge	but
Goodfellow	déf.	Ayres	déf.
Young	déf.	Bowman	déf.
Welland	centre	Voss	centre
Aurie	ail.	Brydson	ail.
Lewis	ail.	Howe	ail.
Substitués, Detroit: Graham, Wiseman, Anderson, Sorrell, Buswell, Duguid, Boyd.			
Saint-Louis: Wilcox, Shannon, Lamb, Finnigan, Roche, Cowley, Wasnie, Ripley, Patterson.			
Arbitres: Smith et Cleghorn.			
Première période			
1. Saint-Louis, Wasnie (Roche)	13.03		
Punition: Ayres.			
Deuxième période			
2. St-Louis, Brydson (Howe)	7.29		
3. St-Louis, Voss (Finnigan-Brydson)	10.02		
4. St-Louis, Howe (Voss)	16.45		
Punition: Young.			
Troisième période			
5. Detroit, Sorrell (Goodfellow-Wiseman)	1.25		
6. Detroit, Sorrell (Wiseman-Graham)	2.12		
7. St-Louis, Finnigan	19.33		
Punitions: Bowman, Anderson, Lewis.			
Arbitres:			
Beveridge	13 15	13-41	
Smith	9 7	5-21	

Détroit gagne contre Cleveland

Detroit, 28. — Dans une dure joute de la ligue Internationale disputée hier soir en cette ville, les Olympiques ont vaincu les Indiens, de Cleveland, par un résultat de 5 à 2 en présence de quatre mille personnes.

Moffat et Sparky Vail ont été forcés de se retirer alors que ce dernier recevait en plus une amende de \$15 pour langage trop profane envers l'arbitre Mickey Lon.

Composition des équipes:

Cleveland		Detroit	
Robertson	but	Roach	but
Vail	déf.	Foster	déf.
Callighen	déf.	Blake	déf.
Cook	centre	King	centre
Cormier	ail.	Starr	ail.
Daley	ail.	Matt	ail.
Cleveland, subs.: Benson, Cunningham, Coulter, Reeves, Weir, Brophy, Halliday, Leroux.			
Detroit: Lederman, Gross, Roulston, Walker, Schultz, Bruneteau.			
Arbitres: Ion et Bush.			
Première période			
1. Detroit, Gross (Schultz-Bruneteau)	6.46		
2. Detroit, Starr (King)	13.52		
3. Detroit, Starr (Moffat)	16.18		
Punitions: Foster, Cormier (mineure et mauvaise conduite), Roulston.			
Deuxième période			
4. Detroit, Bruneteau (Gross-Schultz)	6.55		
5. Detroit, Gross (Moffat-Starr)	7.38		
6. Cleveland, Daley (Vail)	15.21		
7. Cleveland, Cormier (Coulter)	16.07		
Punitions: Vail (mineure et majeure), King, Foster.			
Troisième période			
Pas de point.			
Punitions: King (maj.), Reeves, Moffat et Vail (mauvaise conduite).			

King Levinsky vs Max Baer

Chicago, 28 — Les amateurs de boxe de Chicago sont remplis de conjectures pour le combat de rondes entre Max Baer, champion du monde des poids lourds, et King Levinsky, qui sera disputé au stade de Chicago, ce soir.

Quelques-uns croient que Baer, qui peut perdre sa couronne si Levinsky parvient à le mettre hors de combat, voulait simplement avoir une bataille; d'autres pensent que Max est la victime d'une tactique du clan Kingfish et d'autres s'imaginent que la rencontre de ce soir est le préambule d'un autre match entre les deux mêmes adversaires pour juin prochain à Chicago.

Le champion et le prétendant mettront des gants de 6 onces, soit deux onces de moins que la pesanture ordinaire. Si la bataille dure quatre rondes, il n'y aura pas de décision de donnée, sinon celle rendue par les journalistes. Si l'un des deux est mis hors de combat, le compte régulier sera alors pris. Et s'il arrive que Baer soit victime du K.O. il perdra son titre de champion, vu que la bataille est édulcée comme un combat réel et non une exhibition.

Levinsky et Baer se sont rencontrés deux fois, à 10 et 20 rondes. Baer étant le vainqueur chaque fois, King pèse 201 et Max, 218.

Victoria gagne à Baltimore

Baltimore, 28. — Les Victoires de Montréal ont remporté la victoire hier soir, sur les Orioles de Baltimore dans une joute d'exhibition qui n'a pas manqué de s'intéresser et fort rapide. Du commencement à la fin les Montréalais eurent un avantage marqué grâce au beau travail de Shaughnessy, Farmer et McNeil.

Composition des équipes:

BALTIMORE		MONTREAL	
Harwood	but	Coulter	but
Labatt	déf.	Shaughnessy	déf.
Somers	déf.	Yapin	déf.
J. Papike	centre	Farmer	centre
J. Papike	ail.	Mullan	ail.
Phillips	ail.	McNeil	ail.
Subs. Baltimore: Toth, Ulasich, Jeremiah, Quirk, Andrick, A. Papike, Laurich.			
Subs. Montréal: Neville, Desroches, Vennor, Thompson, Tobin, White, Orlando.			
Première période			
1—Montréal, Shaughnessy	1.50		
2—Baltimore, V. Papike	8.51		
Deuxième période			
3—Montréal, Farmer	1.35		
4—Montréal, Desroches	10.40		
5—Montréal, Orlando	14.25		
6—Baltimore, Ulasich	15.35		
7—Baltimore, A. Papike	18.06		
Punitions: Thompson 2, V. Papike 2.			
Troisième période			
8—Montréal, Mullan	3.02		
9—Montréal, Shaughnessy	11.02		
Punitions: Labatt 2, Tobin 2.			

Le St-Jérôme victorieux

Saint-Jérôme, 28. — Le Saint-Jérôme a conservé son record intact hier soir en remportant sa quatrième victoire sur sa propre glace alors qu'il triompha du Saint-Lambert par un résultat de 4 à 1. Le Saint-Jérôme compte cinq victoires à date et a fait partie nulle dans l'autre rencontre.

Grâce à sa victoire d'hier soir le Saint-Jérôme a maintenant un avantage de quatre points sur le Delorimier dans la course au championnat de la ligue Intermédiaire Mont-Royal et à la même avance sur l'Université de Montréal qui occupe la deuxième position avec Delorimier.

Composition des équipes:

ST-JEROME		ST-LAMBERT	
Trépanier	but	Aquin	but
Lavigne	déf.	Pilkington	déf.
Mignault	déf.	Halbert	déf.
Carrières	centre	Mullins	centre
Lafore	ail.	Stanley	ail.
St-Pierre	ail.	Baillie	ail.
Subs. St-Jérôme: St. Michael, Riddell, Beauchamp, R. Raymond, Rivard, Baillieux.			
Subs. St-Lambert: Weir, McCaig, Purdy, Phillips, Laroche.			
Arbitres: Hector Lépine, Paul Le-duc.			
Première période			
Pas de point.			
Deuxième période			
1—St-Jérôme, Desjardins	10.01		
2—St-Jérôme, Mignault	14.17		
3—St-Lambert, Stanley	17.10		
Troisième période			
4—St-Jérôme, Riddell	4.20		
5—St-Jérôme, St. Michel	12.24		

Dans la ligue Intercollegiale

Les officiers de la Ligue de Hockey Intercollegiale ont adopté le calendrier des joutes pour la section intermédiaire qui reprendra ses activités le 19 du mois prochain. Lors de la joute d'inauguration entre le McGill et l'Université de Montréal les Etudiants canadiens-français ont remporté la victoire par un résultat de 6 à 5 après une lutte très contestée.

Voici la liste des parties:

Jan. 19: Loyola à U. de M., 2 h. 30 à l'Arena.

Jan. 26: McGill à U. de M., 2 h. 30 à l'Arena.

Loyola à Bishop's, 8 h. 30 à Lennoxville.

Jan. 30: Bishop's & McGill, 1 h. 30 au Forum.

Fév. 6: Loyola à McGill: Loyola à McGill, 1 h. 30 au Forum.

Fév. 9: U. de M. à Bishop's, 8 h. 30 à Lennoxville.

McGill à Loyola, 8 h. 30 à Loyola Stadium.

Fév. 13: Bishop's à Loyola, 8 h. 30, au Loyola Stadium.

Fév. 16: U. de M. à Loyola, 8 h. 30 au Loyola Stadium.

McGill à Bishop's, 8 h. 30, à Lennoxville.

Fév. 23: Bishop's à U. de M., 2 h. 30 à l'Arena.

LE HOCKEY

HIER SOIR —

LIGUE NATIONALE

Maroons 1, Boston 0.

Toronto 4, Américains 3.

Saint-Louis 5, Detroit 2.

LIGUE INTERNATIONALE

Detroit 5, Cleveland 2.

Syracuse 5, London 1.

CE SOIR —

LIGUE INTERNATIONALE

Detroit à Windsor.

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

(Section canadienne)

J. G. P. N. P. C. Pts

Toronto 18 15 2 1 58 35 31

Montréal 16 9 6 1 41 30 19

Canadien 15 5 7 3 29 36 13

Américains 17 5 10 2 33 45 12

Saint-Louis 19 4 13 2 28 53 10

(Section américaine)

J. G. P. N. P. C. Pts

Chicago 16 10 5 1 35 25 21

Boston 17 9 8 0 41 37 18

Detroit 18 7 9 2 51 39 16

Rangers 16 6 10 0 41 57 12

LIGUE INTERNATIONALE

J. G. P. N. P. C. Pts

London 17 10 5 2 33 30 20

Windsor 16 7 6 3 28 27 14

Buffalo 17 7 8 2 37 37 14

Syracuse 16 7 7 2 36 35 14

Cleveland 15 6 9 0 33 39 12

Detroit 17 6 8 3 41 35 12

Les Tecumsehs sont déclassés

London, 28. — Les Stars de Syracuse ont remporté une victoire décisive sur les Tecumsehs de London, hier soir, dans une joute des séries de la Ligue Internationale lorsque les visiteurs remportèrent la palme par un résultat de 5 à 1. C'est le deuxième échec de Tecumsehs sur leur propre glace cette saison et hier soir ils furent complètement déclassés par les hommes du gérant Eddie Power, qui eurent l'avantage du commencement à la fin.

Jack Markle, des Stars, a compté trois points pour les visiteurs et obtint une assistance en une autre occasion tandis que Ouellette sauva son club d'un blanchissage en enregistrant l'unique point des Tecumsehs.

Composition des équipes:

London		Syracuse	
Stuart	but	Stein	but
Arnold	défense	Hughes	défense
Pringle	défense	Hamilton	défense
Ouellette	centre	Miller	centre
Pettinger	ail.	Huggins	ail.
Groh	ail.	Markle	ail.
London, subs: Roche, Brophy, Rennie, Ward, Lever, Anderson, Kenny.			
Syracuse, subs: Downie, Scotty Martin, Ronnie Martin, Davidson, Jackson, Dorly, Robertson, Bost-rum.			
Arbitres: Smith et Munro.			
Première période			
1—Syracuse—Markle (Huggins)	27		
2—London, Ouellette	1.06		
3—Syracuse, Downie (B. Martin)	6.48		
Punitions: Kenny, Downie, Robertson.			
Deuxième période			
4—Syracuse, Markle (Huggins, Miller)	4.23		
Punitions: Ouellette, Huggins, Groh, Robertson, Arnott, Doraty (partie et mauvaise conduite).			
Troisième période			
5—Syracuse, Miller (Markle)	18.54		
6—Syracuse, Markle (Miller)	19.16		
Punition: Hamilton.			
Arbitres:			
Stuart	13 9	8-30	
Stein	13 10	11-34	

Conditions idéales pour le ski

La bordée de neige de mercredi soir et la vague de froid qui l'a suivie ont marqué, pourrait-on dire, l'ouverture officielle de la saison du ski dans les Laurentides. Les derniers rapports reçus à Montréal des agents du Pacifique Canadien sur la ligne de Ste-Agathe, indiquent que les conditions seront idéales pour le congé prolongé du Jour de l'An, qu'un grand nombre de gens de la métropole et des environs voudront sans doute aller passer dans le Nord.

Avec les 8 ou 10 pouces de neige qui sont tombés mercredi, la couche totale mesure maintenant jusqu'à 22 pouces d'épaisseur dans certains endroits les plus fréquentés des skieurs, tels Mont-Roland, Ste-Adèle, Ste-Marguerite et Val-Morin. A Shawbridge et Piedmont, il y a 21 pouces de neige; il y en a 18 pouces à St-Jovite et 16 pouces à Montebello. C'est plus qu'il n'en faut pour rendre le ski parfaitement agréable, surtout avec la température froide dont nous avons été gratifiés depuis quelques jours.

C'est samedi que le Pacifique Canadien inaugurera son service de trains spéciaux à l'intention des skieurs. Un premier convoi spécial quittera la gare Windsor à 1 h. 40 samedi après-midi, le 29 décembre, et se rendra jusqu'à Ste-Agathe. Le lendemain matin, à 8 h. 20.

Une fabrication d'une maison canadienne et indépendante

Cigarette GRADS

Le comble du bon goût

L.-O. GROTHE LIMITEE — MONTREAL

Prix Réduits

Entre toutes les stations au Canada

JOUR DE L'AN

VOYAGE COMPLET POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN QUART

Départ de 28 décembre jusqu'au 1er janvier, 4 minutes. Retour jusqu'au mercredi

L'Associated Quality Canners

Capital mouillé dans la proportion de 90 pour 100 — Fusion de quatre compagnies ontariennes — La compagnie Whittall Can., de Montréal

Ottawa, 28. (S.P.C.) — L'enquête du vérificateur-comptable de la commission extra-parlementaire sur le commerce et l'industrie, M. W. H. Woodrow, a révélé hier, à la séance de la commission, que le capital de l'Associated Quality Cannery de Toronto, avait été mouillé dans une proportion de 90 p. 100. La compagnie Associated Quality Cannery est la seconde du genre au point de vue de l'importance au Canada. Elle a été constituée en 1928 par une amalgamation de quatre compagnies ontariennes, Quality Cannery, de Windsor; Harvest Canning, d'Hamilton; E. C. Metcalfe Canning, Deseronto and Hollowell Cannery, de Bloomfield. Les quatre compagnies avaient un capital de \$332,782 au moment de la fusion, si l'on s'en rapporte à leurs propres livres. Le capital a été porté, à la suite de la fusion, à \$1,011,293, une augmentation de \$478,510, en d'autres termes un "mouillage" de 90 pour 100.

En janvier 1929, la compagnie Whittall Can., de Montréal, assumait le contrôle de l'Associated Quality Cannery. La Whittall Can. possédait deux fabriques de conserves, la Spring Valley Cannery, à Trenton, et la Brighton and the Best Canning, à Wellington. Par suite des pertes encourues au cours des années précédentes, l'actif des deux fabriques de conserves le cédait de \$91,038 au passif.

D'après les dispositions du contrat négocié entre les compagnies contrôlées par la Whittall, l'Associated Cannery assumait un déficit de \$91,038 et, en plus, les propriétaires des deux fabriques de la Whittall — lesquels contrôlaient aussi l'Associated Cannery — ont reçu pour \$30,225 d'actions de l'Associated Cannery. Ce qui fait un déboursé total de \$121,263, au compte de l'Associated Cannery, pour lequel il n'y avait pas de valeur apparente.

M. Woodrow a donné quelques détails sur la fusion des quatre compagnies qui ont formé l'Associated Quality Cannery. Les propriétaires des quatre compagnies originelles ont reçu \$1,600,297 pour leurs propriétés qu'eux-mêmes n'avaient évaluées qu'à \$532,782. Dans le prix d'achat on avait inclus \$161,503 pour l'achalandage.

Le conseiller juridique de la commission, M. Norman Sommerville, a fait remarquer que les \$161,503 pour l'achalandage devaient être "un cadeau de Santa Claus".

Avant de passer aux compagnies contrôlées par la Whittall Can., de Montréal, la Commission a terminé son enquête sur la Canadian Cannery, d'Hamilton. En un temps où cette compagnie payait les tomates 25 sous le boisseau, elle transformait un déficit de \$822,231 en un profit de \$342,908. Durant la période de 1929 à 1934, la compagnie a réduit de 40 pour 100 les prix accordés aux producteurs de fruits et de légumes.

Incendie à Halifax

Halifax 28 (C. P.). — Un vent violent soufflant de l'ouest a sauvé d'une ruine certaine une bonne partie des constructions élevées sur les quais de Halifax, en dirigeant vers la mer les flammes qui s'échappaient d'un entrepôt en feu. L'édifice contenait de l'huile brute et autres matières inflammables. Il appartenait au Montreal Sun Trust. Les pertes sont évaluées à une centaine de mille dollars.

Presque tout ce que Halifax possède d'engins pour combattre les incendies avait été réquisitionné. L'entrepôt en flammes est situé au milieu d'un quartier ancien, composé en grande partie d'édifices en bois. Un voilier, amarré au quai près de l'entrepôt, a été sauvé par la bravoure d'un pompier qui alla au risque de sa vie détacher les amarres.

A six heures hier soir l'incendie était maîtrisé; il avait été découvert au début de l'après-midi.

L'entrepôt contenait 630 barils d'huile.

Hommages des diplomates au Saint-Père

Cité vaticane, 28 (S. P. C.). — Selon une coutume très ancienne, les ambassadeurs de France, d'Allemagne, de Pologne, de Belgique, du Pérou, du Chili, de l'Espagne, accrédités auprès du Saint-Siège, ont présenté hier leurs hommages au Souverain Pontife à la veille de la nouvelle année. Le Saint-Père a reçu les ambassadeurs en audience et fait connaissance avec le personnel des ambassades et les femmes des ambassadeurs.

J.E. Fournier

MANUFACTURIERS de valises et d'articles de voyage 17-25 ouest, rue Notre-Dame SUCCURSALES: 931, rue St-Laurent, 287, Est, rue Ste-Catherine, 1011, Est, rue Mont-Royal, 422, rue Wellington, Verdun, 861, Ouest, rue Notre-Dame.

CHARBON et BOIS Comme cadeau pratique pour les Fêtes WILSON FRERES

J.C. CHARLEBOIS, prop. AMHERST 7153

Décrets de la Propagande

Nouvelles préfectures apostoliques — La nomination de Mgr J.-A. Julien

Rome — La S. Congrégation de la Propagande a porté à la date du 10 décembre 1934 les décrets suivants:

1. La préfecture apostolique du Nil Equatorial est élevée au rang de vicariat apostolique (Fils du Sacré-Coeur de Jésus, Verone).

2. La mission indépendante de Tali (Chine), est élevée au rang de préfecture apostolique (Prêtres du Sacré-Coeur, Bétharram).

3. La mission indépendante de Wuchow (Chine) est élevée au rang de préfecture apostolique (Missions Etrangères de Maryknoll).

4. Le vicariat apostolique de Shenchow (Chine) s'appellera désormais vicariat apostolique de Yüanling (Passionistes).

5. Le R. P. Norman Gilroy, du diocèse de Lismore, est nommé évêque de Port-Augusta (Australie).

S. Exc. Mgr Norman Gilroy est né à Sydney en 1896; il a fait ses études au collège des Maristes, à Hunter's Hill, puis à Sydney, et de 1919 à 1924 au Collège Urbain de la Propagande à Rome, où il passa son doctorat en théologie. De retour en Australie, il fut d'abord secrétaire de S. Exc. Mgr Cattaneo, délégué apostolique, puis secrétaire de l'évêque de Lismore et chancelier de l'évêché.

6. Le R. P. Joseph-Anschaire Julien, des Pères Blancs, est nommé vicariaire apostolique de Nyassa (Afrique).

S. Exc. Mgr Julien est né en 1886 à Saint-Timothée, au diocèse de Valleyfield (Québec). Après avoir fait ses études à l'université de Québec, il entra au séminaire des Pères Blancs à Carthage, où il fut ordonné prêtre en 1912. La même année il partit pour les missions de Nyassa. Il était supérieur depuis 1926 de la station de Minga; il a deux frères prêtres, dont l'un est supérieur du séminaire de Valleyfield.

7. Le R. P. Paul Misner, Lazariste, est nommé vicariaire apostolique de Yükiang (Chine).

S. Exc. Mgr Misner est né en 1891 à Peoria, Ill. (Etats-Unis). Entré chez les Lazaristes en 1911, il fut ordonné prêtre en 1919, après avoir fait ses études au collège de Perryville (Missouri) et au Collège Angélique à Rome; il est docteur en théologie. En 1923 il faisait partie du premier groupe de Lazaristes américains destinés au vicariat apostolique de Yükiang, qu'il dut bientôt abandonner pour raison de santé; il y retourna en 1928; il fut nommé supérieur régulier de la mission, puis après la mort de Mgr Sheehan il devint provicaire.

8. Le R. P. Charles Vogel, des Missions Etrangères de Paris, est nommé coadjuteur avec future succession du vicariaire apostolique de Swatow (Chine).

S. Exc. Mgr Vogel est né en 1878 à Bischweiler, au diocèse de Strasbourg. Entré aux Missions Etrangères de Paris en 1897, il fut ordonné prêtre en 1901, et partit aussitôt pour la mission de Swatow, au Kwangtung; il passa dans la suite deux ans à Canton, comme professeur au séminaire. Membre du conseil vicarial et procureur de la mission de Swatow, il accompagna en 1919 S. Exc. Mgr de Guébriant au cours de sa visite des missions de la Chine.

9. Le R. P. Bernard-François Mayer, des Missions Etrangères de Maryknoll, est nommé préfet apostolique de Wuchow (Chine).

Mgr Bernard Mayer est né à Brooklyn, au diocèse de Davenport, en 1891, ordonné prêtre en 1916, il était depuis 1931 supérieur ecclésiastique de la mission indépendante de Wuchow. (Fides)

Tempête à Boston

Boston, 28 (C. P.). — La ville de Boston a reçu hier la visite de la plus terrible tempête qu'elle ait connue dans son histoire et qui a semé la mort et la ruine dans son sillage. Trois personnes ont été tuées et un grand nombre de toits, de maisons, de mâts et autres structures ont été arrachés de leurs bases. Un vent de 60 milles à l'heure, ce qui ne s'était jamais vu à Boston depuis qu'on y a installé un observatoire météorologique, c'est-à-dire depuis 1877, a alimenté deux violents incendies et l'on évalue à environ \$500,000 les dommages causés par la tempête.

Dans l'est de Boston le vent a arraché de leurs bases deux immenses tours appartenant à une compagnie de charbon et alla déposer les toits de plusieurs maisons dans les rues avoisinantes, interrompant la circulation. Plusieurs autres tours aériennes se sont écroulées et un grand nombre de poteaux de téléphone ou de télégraphe ont été renversés par le vent. Les trois victimes de la tempête ont été étouffées par la violence de la bourrasque.

La réunion du cabinet provincial

Québec, 27 (D.N.C.) — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin et a discuté le programme de la prochaine session, en plus des affaires courantes. Aucune déclaration n'a été faite aux journalistes après la séance.

Réception de l'A. C. V. le 1er de l'An

La réception annuelle des membres de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, à l'occasion du Jour de l'An, aura lieu le 1er janvier 1935, à 3 heures et 30, sous les auspices de la section Mont-Royal, à la salle de l'Association, angle des rues Rachel-est et Bordeaux. Tous sont priés d'être présents.

LE MAGASIN DES ÉTRENNES

Ouverts jusqu'à 10 heures tous les soirs jusqu'au Jour de l'An

PLUS QUE 2 JOURS AVANT LE JOUR DE L'AN Venez magasiner ce soir, venez demain matin, demain soir et lundi jusqu'à 10 heures... et soyez certains de n'oublier personne... Il vous en coûtera moins cher si vous venez acheter vos étrennes chez DUPUIS. Voyez ces offres extraordinaires pour MONSIEUR, MADAME et LES ENFANTS

Jolis GANTS Gants de chevreau importés de France. Modèles de fantaisie. Nuances en vogue 1.95 2.50 2.95

Gants de chevreau, longueur: 16 boutons, pour grande tenue et soirée. Noir et blanc. 2.95 Gants de peau de mouton 1.00 à 4.50 (cape) doublés.

2000 Cravates pour hommes et jeunes gens

MARQUES TOOKE ARROW FORSYTH BRILL BLEU-BERK ETC.

Porter une de ces cravates, c'est faire preuve de bon goût. — Riches tissus; dessins nouveaux; nuances sobres; confection très soignée. — Le cadeau qui se donne ENTRE HOMMES...

Elégants peignoirs

en satin pour dames

Si jolies sont ces robes de satin rouge vin, noir, rose vert ou bleu qu'elles deviendront, à l'occasion, un élégant déshabillé. Un cadeau pratique par excellence, qui plaira à toute jeune fille. 4.98

TABLES DE PING-PONG

Dimensions: 5 x 9 pieds — Epaisseur: 3/8 pc. Nous n'avons que 10 de ces tables de Ping-pong, pour 4 joueurs. C'est un sport d'intérieur dont la popularité grandit toujours. 14.50

Souper à la dinde de 7 à 8 heures demain soir .35

Vues animées et parlantes Un projecteur remarquable de vues fixes, avec disque approprié à chaque rouleau de pellicule. Fabrication solide et un jouet des plus divertissants pour les adultes et les enfants. Au complet avec pellicule et disque (avec ampoule). 5.95

QUELLES JOLIES ÉTRENNES! venant d'arriver Services à THE 98c

PETITS MEUBLES POUR ÉTRENNES

En plus de la grande variété offerte ici, en venant samedi et lundi chez DUPUIS, vous trouverez plusieurs autres suggestions intéressantes. Le petit meuble est un cadeau pratique et durable. a) Porte-chapeaux... 5.95 b) Coffre en cèdre... 12.75 c) Table Console... 3.95 d) Cabinet pour fumeur... 4.95 e) Cabinet "cousette"... 3.95 f) Cendrier sur pied... 1.95 g) Armoire à liqueurs 14.00

Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec.-gér. AL-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

pour Madame ou Monsieur Des étrennes préférées

Eau de Cologne Russe De la parfumerie "Marie-Antoinette". Dans un joli flacon de 16 onces. Spécial 1.00

Lampe Berger Rafraîchit l'atmosphère, chasse les odeurs de cuisine, etc. Chics modèles. 2.00 les à partir de

Nécessaires "Cutex" Jolis coffrets en cuir, contenant tout ce qu'il faut pour un manucure. 4.50 complet

Vaporisateurs "De Vilbis" Elle dira en le recevant: "Oh! quel joli cadeau!"... Chacun de nos modèles est vraiment une nouveauté. Formats et nuances variés. A partir de 1.00

Trousses de voyage Le cadeau idéal pour Monsieur. Grande variété de modèles. Prix variés jusqu'à 25.00

Flacons à parfum Jolis flacons formes et nuances variées feront d'agréables étrennes. A partir de 1.98